

la Lettre de **VILLERS**

Bonne année 2005





à votre SERVICE

*La Lettre de Villers souhaite une bonne année 2005
à tous les habitants de la commune, à ses résidents secondaires
et à tous ses lecteurs.*

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.mairie-villers-sur-mer.fr
e-mail : villers14.mairie@wanadoo.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vauclin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité,
Jeunesse et Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi,
Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts
Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion
opérationnelle du personnel
Mercredi matin - En saison : lundi, mardi, jeudi
et vendredi en début d'après-midi

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation
Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en décembre 1988, en janvier, février et mars 1989, doivent se faire recenser entre le mois de janvier et mars 2005 en mairie.

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?

Vous avez des difficultés physiques ?

Vous êtes seul(e) au foyer ?

Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?

Vous êtes isolé(e) ?

L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante :

villers14.tourisme@wanadoo.fr

Déchetterie de Trouville Deauville et du Canton

● *Horaires d'ouverture :*

Du 1er avril 2005 au 31 octobre 2005 :
du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de
14 h à 18 h.

Depuis le 1er Novembre, horaires d'ouverture :
du lundi au samedi, de 10h à 12h et
de 14h à 17h, fermé le mardi.

● *Ramassage des encombrants :*

Le 1er lundi de chaque mois.

● *Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :*

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● *Conteneurs :*

- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron
- avenue Jean Moulin
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- place Loutrel
- angle chemin au Loup / chemin de l'Église au Parc.

● *Enlèvement des ordures ménagères :*

À compter du 26 septembre, le ramassage des ordures ménagères s'effectue trois fois par semaine :

- lundi : ville, sauf rues ci-après.
- mardi : rues des Bosquets, des Tamaris, du Lieutenant Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.
- mercredi : ville et campagne (chemin de Saint-Vaast, chemin du Bois, CD 267 route de Touques, route du Château).
- vendredi : ville

Services Techniques

Chemin du Château
Tél : 02 31 14 65 20

la Lettre de VILLERS

janvier 2005

p. 2 À votre service

Vie communale

- p. 4 Médaille d'or de la ville
- p. 4 La modernisation de la station
- p. 5 Les vœux du Maire
- p. 6 Conseil municipal du 1er octobre 2004
- p. 10 Conseil municipal du 17 décembre 2004
- p. 11 Le point sur les travaux
- p. 12 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 14 Groupe scolaire
- p. 15 39 39
- p. 15 Gaz de France
- p. 15 La mort «naturelle» du dauphin
- p. 15 Branchement plomb
- p. 15 Une grande surface en 2007
- p. 21 Les 6 heures de VTT
- p. 24 Cérémonies des 1er et 11 novembre

Temps forts

- p. 16 Le lien du Méridien
- p. 17 La 9e Fête de la Coquille
- p. 20 La Saint Fiacre
- p. 35 Fête du chocolat
- p. 35 Arrivée du Père Noël
- p. 36 Halloween
- p. 36 Noël à la maternelle
- p. 36 Colis des anciens
- p. 36 Repas du CCAS

Villers autrefois

- p. 22 La gare de Villers

Vie associative

- p. 25 Anciens Combattants
- p. 25 Téléthon 2004
- p. 25 Villers Animation et Loisirs
- p. 26 Association Paléontologique
- p. 26 Amicale de l'École Maternelle
- p. 27 A.P.V.
- p. 27 Conférence St Vincent de Paul
- p. 27 Bibliothèque
- p. 27 Familles Villersaises
- p. 28 Villers Accueil
- p. 28 Amicale du Personnel Communal
- p. 28 Jumelage
- p. 29 A.J.V.
- p. 30 Volley Ball
- p. 31 C.N.V
- p. 31 Tennis Club
- p. 32 Raid des Vaches Noires

p. 33 Agenda

p. 34 État Civil



La Lettre de VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.40€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

La médaille d'or de la ville à deux présidents d'association

À l'issue de la cérémonie des vœux, Gérard Vauclin, maire et Jean-Paul Durand, 1er adjoint, ont remis la grande médaille d'or de la ville à deux Villersois, Michel Vancoille et Michel Souabe, qui ont présidé Villers Animation pour le premier et le Cercle Nautique pour le second.

Michel Souabe est un passionné de voile dont les parents et grands-parents sont originaires de Dives et résidents de Houlgate. Après son activité professionnelle, c'est un retour aux sources en 1985 avec l'achat d'une résidence secondaire à Villers et une installation définitive il y a dix ans.



Propriétaire d'un bateau, sa passion le mène naturellement vers le CNV. En 2001, Michel Souabe entre au conseil d'administration. En 2003, il est élu à la présidence alors que le club est en mauvais état. Le CNV peut même disparaître. Impossible qu'il n'y ait plus d'école de voile. «*En un an, le nouveau président redresse les comptes. L'année suivante, les investissements reprennent. Vous avez sauvé le club avant de passer le relais !*» conclut Jean-Paul Durand.

Michel Vancoille est lui aussi normand d'origine, mais de l'Eure. Il fera carrière dans la gendarmerie qu'il quittera en 1988 avec le grade de major. Possédant une maison à Villers depuis 1974 et de nombreux amis, il décide de passer sa retraite sur la Côte Fleurie et s'intéresse à de nombreuses associations.

En 2000, il succèdera à la présidence de Villers Animation à Jean-Pierre Couturier. «*Il t'a fallu beaucoup de courage, Michel, mais tu avais la lucidité et la rondeur nécessaires pour bien faire fonctionner l'association. Comme président, tu as permis à la commune de la faire découvrir par ses nombreuses animations et de les faire partager à de nombreux visiteurs*» a ajouté Gérard Vauclin.

L'EPIC, Office de tourisme et d'animation, a supplanté Villers Animation, mais Michel Vancoille est resté président d'une nouvelle structure, Villers Animations et Loisirs, créée en juin dernier avec le concours de quelques bénévoles. Michel est aussi président des anciens combattants.

La modernisation de la station va se poursuivre en 2005

Comme la tradition le veut, Gérard Vauclin a présenté ses vœux aux Villersois dans la salle des fêtes du casino, dimanche 9 janvier en fin de matinée. Près de 200 personnes s'étaient déplacées, des habitants pour la plupart mais également des représentants des principales institutions locales, gendarmerie, pompiers, écoles, présidents d'association et services municipaux. Réunion très conviviale pour échanger quelques paroles ou des sourires entre Villersois et connaître l'évolution de la commune.

Gérard Vauclin a demandé la solidarité pour toutes les victimes du tsunami, avant toute chose. «*2004 a été pour Villers une année marquée par une activité normale malgré le mauvais temps estival. Un très gros effort, un million d'euros, a été fait pour l'amélioration de la voirie. La station a obtenu sa première fleur et une nouvelle promenade piétonne a été créée dans le marais où ont été installés deux bœufs écossais et deux ânesses*». 2005 verra la continuation de la modernisation de la ville : logement, maison des associations, amélioration de l'entrée est de la ville, zone de protection du patrimoine, l'ouverture du dossier des tennis couverts.

«*Loger les villersois est notre principal souci*» poursuit le maire. Le permis de construire du nouveau lotissement est sur le point de se concrétiser. Il comprendra 33 pavillons locatifs et 13 parcelles à bâtir ainsi qu'un bâtiment pour loger le personnel saisonnier.

Les travaux de la maison des associations doivent débuter en septembre. «*Ce sera un espace d'animation culturel avec différentes salles et des bureaux pour les associations*».

L'amélioration de l'entrée est de la ville se fera en trois étapes avec rénovation de l'éclairage public avec mise en souterrain de tous les réseaux.

La zone de protection du patrimoine est sur le point d'être réalisée. «*L'inventaire des villas donnera une vision de Villers très précise autour de l'année 2000. Elle a également le soin de préserver le patrimoine communal et ses très belles villas*».

Depuis longtemps demandés, les tennis couverts ouvriront leurs dossiers. «*Il faudra cibler le meilleur équipement possible*».

Une autre annonce a surpris les Villersois : «*en 2006, la station fêtera les 150 ans de sa création*».





Villersois, Villersaises, Mes chers concitoyens

L'an passé à pareille époque, je vous demandais, dans «La Lettre de Villers», d'agir avec solidarité à l'égard de tous ceux qui avaient eu à souffrir des pluies torrentielles tombées sur la Côte Fleurie, de ne pas rester indifférents aux malheurs des autres et d'être proches de tous ceux qui ont besoin de votre aide.

Prémonition d'un événement plus grave encore ? Sûrement non, mais je sais qu'il y a sur notre terre, en divers pays du monde, des guerres qui soumettent les peuples à de terribles épreuves ou des secousses sismiques qui provoquent des catastrophes naturelles, tel le raz-de-marée d'une ampleur exceptionnelle qui vient de ravager l'Asie du Sud-Est.

Après un instant de stupeur, devant ce cataclysme, les pays du monde entier apportent leur aide à tous les sinistrés. Quel bel exemple de solidarité ! Chacun se regroupe pour apporter son obole. Même si elle est infime, chaque goutte compte pour redonner à tous les sinistrés une situation meilleure.

Villersois, restons solidaires, nous serons plus forts dans l'adversité !

*Tous ma meilleur vœux,
que 2005 vous soit favorable*
Gérard Sauchin

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2004

TARIFS MUNICIPAUX 2005

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité fixe pour l'année 2005 les tarifs municipaux comme suit (majoration de l'ordre de 2 % avec arrondi à la dizaine la plus proche).

MARCHÉ	SAISON (1.6 au 30.9)		HORS SAISON (1.10 au 31.5)	
	Abonnés (1)	Non Abonnés	Abonnés (1)	Non Abonnés
Place couverte avec table donnant droit à une profondeur maximum de 2 M le mètre linéaire	1,76 €	3,02 €	0,62 €	1,46 €
Places non couvertes donnant droit à une profondeur maximum de 2 M le mètre linéaire	0,84 €	2,08 €	0,35 €	0,84 €
<i>Seuls peuvent bénéficier des tarifs d'abonnement les commerçants fréquentant le Marché au moins 9 mois par an.</i>				
Tarifs manifestations hors marché (fête de la Coquille ; animarchés.....) majoration : 50 %				
Places couvertes avec équipement	Saison 2,08 €		Hors saison 0,72 €	
<i>Pour faciliter la perception et la rendre opérante, les longueurs ou surfaces occupées seront toujours arrondies à l'unité supérieure. Ces tarifs seront l'objet d'un affichage permanent au bureau du Régisseur situé à l'entrée du marché principal et sur le panneau d'affichage de la Mairie.</i>				

CENTRE AÉRIÉ	SEMAINE NON BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCATIONS		SEMAINE BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCATIONS	
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
1 enfant	69 €		45 €	
2 enfants	62 €		41 €	
3 enfants	57 €		38 €	
4 enfants	52 €		35 €	

CIMETIÈRE	PERIODICITE	Enfant		Plaine Terre		Caveau		
		1/2 P	3 P	1/2 P	3 P	4/6 P		
TRENTENAIRE	130 €	276 €	346 €	329 €	411 €	659 €		
CINQUANTENAIRE	222 €	469 €	589 €	724 €	873 €	1286 €		
PERPETUELLE				1550 €	1930 €	2640 €		
Columbarium								
* location trentenaire		621 €						
* location cinquantenaire		736 €						
* Perpétuité		1099 €						
Jardins d'Urnes								
* location trentenaire		214 €						
* location cinquantenaire		363 €						
* Perpétuité		989 €						

PLAGE	
Cabine (emplacement particulier) + surveillance cabines	38 €

STATIONNEMENT PAYANT (tarif inchangé)	
Secteur Plage : 1 € pour 1 heure	0,5 € pour 1/2 heure minimum
Secteur Centre Ville : 0,5 € pour une heure	0,2 € pour 20 minutes

RAVALEMENT DE FAÇADE (tarif inchangé)	
Subvention maximum de 610 €	

TAXES DE SÉJOUR (tarifs inchangés)	
Hôtel des Falaises	768 €
Hôtel Outre Mer	804 €
Hôtel le Normand	614 €
Le Celtic	658 €
Castellamare	3302 €
Taxe de Séjour Forfaitaire- Locations d'appartements	
Taxe perçue pour 28 jours maximum et minimum 1 semaine de séjour	
- Studios ou 2 pièces avec cuisine intégrée (- de 25 m ²)	7 €
- Deux pièces de + de 25 m ²	12 €
- Trois pièces	17 €
- Quatre pièces et plus, villas	23 €

TRANSPORT SCOLAIRE ET LOCATION DE BUS (tarif inchangé) 1 enfant = 23 €	GARDERIE Forfait 1/2 trimestre, payable d'avance Matin 15 € Soir 20 € Matin et Soir 30 €
DROIT DE VOIRIES par m ² et par an	
1 ^{ère} zone : Rues piétonnes + bord de plage = 35 €	
2 ^{ème} zone : Centre Ville = 34 €	
3 ^{ème} zone : hors périmètre centre ville = 18,5 €	
4 ^{ème} zone : Structure, close aménagée = 64 €	
Tout dépassement sera facturé 15 € par m ² en sus et par jour	
Enseigne sur support mobile : 75 € l'unité (pour tout panneau installé hors de la zone gérée par une convention et/ou en l'absence de convention).	
SPECTACLES DU STADE 15 € par m ² utilisables	CIRQUES/MARIONNETTES 10 € par m ² utilisables
ADULTES CANTINES 5 € par repas	
ETUDES SURVEILLÉES 1 € par jour	
PRIME À LA NAISSANCE 35 € par enfants	

PLAGE	ANNEE 2004	PROPOSITION 2005
Parasol : 1 jour	6.80 €	6.50 €
2 jours	13.00 €	12.00 €
3 jours	19.00 €	17.00 €
4 jours	25.00 €	22.00 €
5 jours	30.00 €	26.00 €
6 jours	35.00 €	30.00 €
7 jours	40.00 €	34.00 €
8 jours	44.00 €	38.00 €
9 jours	48.00 €	42.00 €
10 jours	52.00 €	46.00 €
11 jours	56.00 €	50.00 €
12 jours	59.00 €	54.00 €
13 jours	62.00 €	58.00 €
14 jours	65.00 €	62.00 €
15 jours	68.00 €	65.00 €
16 jours	70.00 €	68.00 €
17 jours	72.00 €	71.00 €
18 jours	74.00 €	74.00 €
19 jours	76.00 €	76.00 €
20 jours	78.00 €	78.00 €
21 jours	80.00 €	80.00 €
22 jours	82.00 €	82.00 €
23 jours	84.00 €	84.00 €
24 jours	86.00 €	86.00 €
25 jours	88.00 €	88.00 €
26 jours	90.00 €	90.00 €
27 jours	92.00 €	92.00 €
28 jours	94.00 €	94.00 €
29 jours	96.00 €	96.00 €
30 jours	98.00 €	98.00 €
31 jours	100.00 €	100.00 €
Cabines : journée	9.00 €	9.00 €
Semaine	50.00 €	50.00 €
Quinzaine	90.00 €	90.00 €
Mois	145.00 €	145.00 €
Saison	310.00 €	310.00 €
Transat : Journée	2.00 €	3.00 €
Semaine	14.00 €	14.00 €
Quinzaine	25.00 €	25.00 €
3 semaines	35.00 €	35.00 €
Mois	43.00 €	43.00 €
Bain de Soleil : Journée	7.00 €	6.00 €
Semaine	42.00 €	28.00 €
Quinzaine	70.00 €	50.00 €
3 semaines	85.00 €	70.00 €
Mois	95.00 €	48.00 €

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE 2005

Par arrêté du 10 juin 2004, paru au journal officiel du 17 juin 2004, le Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a fixé, pour l'année scolaire 2004-2005 à 2 % le taux annuel prévu au premier alinéa de l'article 1^{er} du décret du 19 juillet 2000 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public.

Pour la Commune de VILLERS SUR MER, les nouveaux tarifs sont donc :

	Extérieurs	Villers sur Mer
Primaires	35.40 €	28.97 €
Maternelles	32.95 €	25.10 €

TAXE DE SÉJOUR

Dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour, le Conseil Municipal du 6 Juillet 2001 a instauré la taxe de séjour forfaitaire.

Cette dernière a été créée par la loi du 5 Janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients.

HOTEL LE NORMAND

Compte tenu des possibilités d'accueil, il convient de procéder au calcul de cette taxe forfaitaire.

Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 8 chambres

- Période de perception : 60 Jours ; tarif : 0.8 €/jour/personne

- Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT

Ainsi pour «Hôtel le Normand», le montant annuel est de : 614 €

$8 \times 2 \text{ pers} \times 60 \text{ jours} \times 0.8 \text{ €/jour/pers} = 768 \text{ €} - 20 \% = 614 \text{ €}$

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ENTRÉE DE VILLE

Le dossier d'effacement de réseaux entre l'entrée de ville côté Blonville jusqu'à la station service a été élaboré en collaboration avec le SDEC.

● Le coût total de cette opération est estimé, sur les bases de cette étude préliminaire à 34.334,73 € TTC ;

● les taux d'aide en vigueur à la date d'élaboration de ce projet sont sur le réseau électrique : 35 % pour l'effacement et 100 % pour le renforcement ;

● Sur ces bases, la participation communale est estimée à 21.229,93 € (France Télécom en sus)

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRÉE DE VILLE

Dans le cadre de l'effacement des réseaux et de la mise en place de l'éclairage public pour l'entrée de ville côté Est, il convient que le Conseil Municipal délibère sur ce projet afin de mobiliser les subventions adéquates.

Cette opération est menée en collaboration avec le SDEC, qui procède aux études.

Trois phases de travaux sont envisagées.

1) La première allant de la limite Blonville à la station service :

● la construction des ouvrages nécessaires est réalisée par le SDEC Energie,

● la contribution de la Commune s'élève à 420.900,83 € correspondant au montant du projet de 457.628,65 € TTC, (fourniture et pose de 70 candélabres ; armoires et divers, etc...), déduction faite de l'aide de 10 % versée au titre de la redevance de concession.

● la Commune s'engage à verser cette somme dans la caisse du receveur du SDEC Energie dès que l'avis lui sera notifié.

● la commune prend note :

> qu'elle est seule bénéficiaire du remboursement du FCTVA,

> des imputations budgétaires à transcrire sur le budget communal

Dépenses Investissement CI 2315 - Travaux 457.628,65 €

Recettes Investissement CI 1325 - Subvention SDEC 36.727,82 €

2) la deuxième allant de la station service à l'entrée de la digue promenade :

● la contribution de la Commune s'élève à 173.564,79 € correspondant au montant du projet de 188.710,06 € TTC, (fourniture et pose de 25 candélabres ; armoires et divers, etc ...) déduction faite de l'aide de 10 % versée au titre de la redevance de concession.

● la commune prend note :

> des imputations budgétaires à transcrire sur le budget communal

Dépenses Investissement CI 2315 - Travaux 188.710,06 €

Recettes Investissement CI 1325 - Subvention SDEC 15.145,27 €

3) la troisième allant de l'entrée de la digue promenade jusqu'au CNV :

● la contribution de la Commune s'élève à 255.321,48 € correspondant au montant du projet de 277.600,84 TTC, (fourniture et pose de 34 candélabres, armoires et divers, etc...), déduction faite de l'aide de 10 % versée au titre de la redevance de concession.

● la commune prend note :

> des imputations budgétaires à transcrire sur le budget communal

Dépenses Investissement CI 2315 - Travaux 277.600,84 €

Recettes Investissement CI 1325 - Subvention SDEC 22.279,36 €

PARTICIPATION ASSOCIATION DU MARAIS

Dans le cadre de la gestion du réseau hydraulique du Marais, nous avons été sollicités par l'Association Syndicale du Marais de Blonville/Villers afin d'obtenir une participation financière.

Cette participation permettra de faire face aux dépenses courantes d'entretien (curage).

CONVENTION COMMUNE/ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE LA MER

L'Association de Défense contre la Mer de Villers sur Mer entreprend des travaux de sondage afin d'analyser la résistance et la tenue de la digue promenade située à la limite de Villers sur Mer et de Blonville.

Comme de coutume, la Commune est sollicitée afin d'octroyer une participation de 50 % des dépenses (soit une somme d'environ 1959,05 €)

Cette intervention consiste à un déplacement d'un ingénieur du CETE de ROUEN qui analysera la tenue de l'ouvrage (ou ses éventuelles faiblesses). Bien entendu, cette intervention se réalise sans percement d'ouvrage.

OPAC DU CALVADOS OPERATION DES CHAMPS RABATS LOTISSEMENT - EXONERATION T.L.E.

Dans le cadre de la réalisation par l'OPAC DU CALVADOS de 33 logements individuels locatifs, d'une résidence d'accueil des personnels saisonniers et de terrains à bâtir, l'OPAC a réalisé le permis de construire et nous a sollicités afin d'exclure ce programme du champs d'application de la Taxe Locale d'Equipement.

En vertu de l'article 1585 C du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal peut octroyer cette exonération qui nous est sollicitée par l'OPAC afin de favoriser l'équilibre financier du programme.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2004

PROJETS COMMUNAUX

Dans le cadre de la gestion des droits de préemption, il convient de formaliser les réflexions engagées sur les futurs projets communaux dans les zones où ce droit existe.

Pour la Commune de VILLERS SUR MER, après les premières phases de rénovation du centre ville, les futurs projets concernent les possibles réhabilitations situées dans le périmètre des rues Foch, Rue du Gal de Gaulle, Rue Mal Leclerc, parking et zones Comtesse de Béarn, Passage St Martin, Osmont du Tillet et bien sur la zone du front de mer de Blonville au C.N.V.

Ces projets visent à améliorer la qualité de vie de notre environnement par des projets structurants.

Bien entendu, ces projets feront l'objet d'autres débats et d'études architecturales.

Après des débats, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité entérine ces orientations stratégiques et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

AFFECTATION A L'EPIC

Lors de la séance du 26 septembre 2003, le Conseil Municipal a autorisé le versement à l'EPIC de la Taxe de Séjour et d'une partie du produit des jeux.

Compte tenu des investissements réalisés cette année par la structure (photocopieur, ordinateur, ...), des remplacements effectués (Paméla, ...) de l'ajustement des salaires et charges (suite au changement de régime du personnel : convention collective animation), il convient de majorer la dotation communale de 50.000 €.

En parallèle, afin d'être en compatibilité avec la précédente délibération, il convient de porter la limite globale de versement à 600.000 €. De plus le versement de l'avance de trésorerie est porté à 100.000 € afin de permettre le paiement des premières dépenses de l'année.

VIREMENTS DE CRÉDITS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les ouvertures et virements de crédits suivants :

BUDGET GENERAL :

Dépenses de fonctionnement

014 : Atténuation de charges ; C 7397 reversements de fiscalité	+ 50.000 €
C/6226 Honoraires	- 10.000 €
C/6288 Autres services	- 20.000 €
C /63512 Taxes foncières	- 2.000 €
C/654 Pertes sur créances	- 1.000 €
C/668 Autres charges financières	- 5.000 €
C/6748 Autres subventions	- 10.000 €
C/6574 Subventions	- 2.000 €

Recettes d'investissement

Cpte 10223 : TLE	+ 47.000 €
Cpte 10222 : FCTVA	+ 92.000 €

Dépenses d'investissement

Op 303 - Travaux sur bâtiments - Cpte 2315	+ 35.000 €
Op 201 - Acquisition de matériel - Cpte 2158	+ 34.000 €
Op 0198 - Acquisition de biens - Cpte 2115	+ 20.000 €
Op 301 - Voirie/réseaux - Cpte 2315	+ 50.000 €

BUDGET LOTISSEMENT - Écritures de stock

Dépenses d'investissement :

Cpte 3355 - Travaux	+ 364.740 €
Cpte 3555 - Terrain aménagé	+ 364.740 €

Recettes d'investissement :

Cpte 3355 - Travaux	+ 364.740 €
Cpte 3555 - Terrain aménagé	+ 364.740 €

Dépenses de fonctionnement :

Cpte 7133 - Variation des en cours de production	+ 364.740 €
Cpte 71355 - Variation de stock de terrain aménagé	+ 364.740 €

Recettes de fonctionnement :

Cpte 7133 - Variation des en cours de production	+ 364.740 €
Cpte 71355 - Variation de stock de terrain aménagé	+ 364.740 €

PARTICIPATION POUR NON RÉALISATION DE PLACES DE STATIONNEMENT

Dans le cadre de l'agrandissement de la Caisse d'Épargne et du réaménagement de cette structure, un projet nous a été déposé avec une superficie 80 m².

Conformément au POS, il convient de demander une participation pour non réalisation de places de stationnement (1 place).

Conformément à la délibération du 11 Mai 2001 fixant la participation à 7622,45 € par place manquante, une somme de 7 622,45 € est percevable hors actualisation auprès de la Caisse d'Épargne.

CONVENTION ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET LA COMMUNE DE VILLERS SUR MER

L'école de Musique (Claude Bolling) organise pour la Commune de VILLERS SUR MER, 250 heures de formation musicale dans les écoles.

Dans ce cadre, l'école de musique est transformée à partir du 1^{er} Janvier 2005 en syndicat mixte de l'école de musique ; ce syndicat mixte se substitue au SIVU de Musique existant.

La Commune de VILLERS SUR MER apportera une contribution de 6000 € au budget du syndicat mixte pour l'exercice 2005.

Ce projet est identique à celui qui est mis au point avec la Commune de TOUQUES où les professeurs de l'école de musique donnent le même nombre d'heures de formation.

RAVALEMENTS DE FACADES

Plusieurs demandes ont été présentées. Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

610 €	pour un immeuble «Le Petit Miramar».
610 €	pour un immeuble situé 24 rue Ste Anne
541.74 €	pour un immeuble situé 10 avenue de la Brigade Piron
610 €	pour un immeuble «Plein Soleil»
610 €	pour un immeuble situé 59 avenue de la Brigade Piron
610 €	pour un immeuble «Les Régates»

Bon fonctionnement des services municipaux en 2004

Après sa rencontre avec les Villersois, Gérard Vaucelin a adressé ses vœux à tous les employés des services municipaux, mercredi 12 en fin de matinée, dans la salle des fêtes du casino.

C'est l'occasion pour le maire de dresser des satisfactions ou de montrer ce qui ne va pas dans les services. «L'année s'est bien passée, il n'y a pas eu de souci majeur. Ce qu'attendaient les Villersois et les estivants a été assuré dans leur intérêt».

Actuellement, 87 personnes sont au service de la communauté, ce chiffre est porté à 125 durant la saison. «En 1995, elles étaient moins de 60, ce qui montre le développement de la station en 10 ans» ajoute le maire.

À l'occasion du 1er janvier, quatre personnes, Martial Mansion, Dominique Perchey, Frédéric Béquet et Sandrine Rodrigot, ont été titularisées, quatre autres, Patricia Rioult, Kathy Le Court, David Lepeltier et Régine Couillard stagiaires.

Gérard Vaucelin s'est montré très attaché à ce que chacun fasse avancer sa situation administrative par formation et concours. L'indemnité administrative a été individualisée afin de récompenser ceux qui font preuve d'initiative et de responsabilité.

Pour conclure, le maire a eu une pensée émue à la mémoire de Robert Becmont, employé municipal qui vient de disparaître.



Gérard Vaucelin a décoré de la médaille départementale Didier Roque et de la médaille de la ville, Jean Gidon qui est resté 42 ans au service de la communauté.

Didier Roque, ouvrier d'entretien aux cimetières a été décoré de la médaille départementale pour 20 ans de présence à la commune et Jean Gidon, ancien responsable des services techniques a reçu la médaille de la ville pour 42 années de travail. Gérard Vaucelin a souligné le mérite de chacune de ces personnes.



Les décorations de Noël de M. Chancerel

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2004

LOCATION PRECAIRE MINI GOLF

Dans le cadre de la gestion du mini golf et compte tenu que le bail arrive à échéance, fin Décembre 2004, il convient de procéder pour la saison 2005 à une location précaire sachant que la Municipalité aura à réfléchir et à décider sur l'orientation future de cette structure.

Pour l'année 2005, il est proposé de réaliser une location précaire du 1er Février 2005 au 31 Octobre 2005.

La convention précaire prévoirait un loyer de 7 019 € pour la période allant du 01.02.2005 au 31.12.2005.

TARIFS SALLE DE MUSCULATION/LOISIRS CRÉATION D'UNE REGIE

Dans le cadre de la création d'une salle de musculation/loisirs, il convient d'adopter les tarifs supplémentaires ci-dessous à compter du 01/01/2005.

TARIFS HORS VILLERS

Abonnement à l'année : 240 €

Abonnement 6 mois : 147 €

Abonnement Mois : 42 €

REGIME INDEMNITAIRE I.A.T. PRIME DE POLICE

Dans le cadre du régime indemnitaire du Personnel Communal, la délibération du 30 Janvier 2004 organise la ventilation et l'attribution de l'IAT et notamment de la prime de police.

Compte tenu de l'avancement de grade de certaines catégories de personnel, il convient de rajouter à la liste du personnel pouvant bénéficier de ce régime les emplois suivants :

- *Moniteur Educateur Territorial*

- *Police Municipale*

Toutes les autres clauses de la délibération du 30 Janvier 2004 restent inchangées.

En outre, il convient de faire progresser la prime de police de 16 à 18 % à compter du 01.01.2005.

EPIC - DESIGNATION DE MEMBRE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 Juin 2003, le Casino de VILLERS SUR MER nous a désigné comme membre titulaire Mr Patrice VIGNON et comme membre suppléant Mr Benjamin TRANCHANT

Il a été procédé dans les formes à la consultation nécessaire pour connaître le nom du représentant et de son suppléant au titre du Casino de VILLERS SUR MER et ce compte tenu du départ de Monsieur VIGNON.

Ainsi, il en résulte :

- *Membre titulaire : Mme Angélique TANNER*

- *Membre suppléant : Mr Benjamin TRANCHANT*

EPIC - REVERSEMENT DE FISCALITÉ LOTISSEMENT : ÉCRITURE DE STOCK

Dans le cadre du reversement de la Taxe de Séjour à l'EPIC, il convient de procéder aux écritures de régularisation suivantes sur le

budget communal :

Dépenses

c/7397 : Reversement de fiscalité : + 20 000 €

Recettes

c/7362 : Taxe de séjour : + 20 000 €

Pour le lotissement il convient de compléter les écritures de stocks par les décisions modificatives suivantes :

Dépenses

c/3555 + 91 470 €

c/7133 + 91 470 €

c/71355 + 91 470 €

Recettes

c/3351 + 91 470 €

c/3555 + 91 470 €

c/71355 + 91 470 €

EPIC - BUDGET 2005

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2005, l'EPIC nous a transmis sa proposition de budget pour l'année à venir. La participation de la Commune s'élèvera à 465.000 € avec en sus le reversement de la taxe de séjour

CONVENTION

EPBS/SNC VILLERS MONTCEL

Dans le cadre de l'acquisition de la parcelle de terrain, route de Beaumont cadastrée section AL n°6 par l'EPBS de Basse Normandie, cet établissement nous a sollicités afin de permettre l'acquisition de cette parcelle.

Compte-tenu de l'accord avec le vendeur, pour un montant de 72.519,46 €, l'E.P.B..S a été obligé de re-solliciter l'avis des domaines.

OUVERTURE

D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie de la Commune, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à pouvoir procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie et ce au moment opportun.

Le montant de cette ligne serait de 300 000 € maximum : les conditions étant dépendantes de l'état des marchés au moment de la souscription.

En outre la possibilité de gestion de cette ligne par internet serait possible avec tirages de fonds et remboursements interactifs.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMICALE DU PERSONNEL

Dans le cadre des départs à la retraite, il convient d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Amicale du Personnel.

INFORMATION DE DELEGATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu notamment de la délibération du 23 Mars 2001, déléguant à Monsieur VAUCLIN les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations suivantes :

● *Bail France TELECOM - Pylône Itinérís Eglise - Révision au 01.07.2004*

● *Bail France TELECOM - Pylône Itinérís Cimetière - Révision au*

01.01.2004

- Bail Gendarmerie - nouveau bail du 01.03.2004 au 28.02.2013
- Logement Mme DELANGE - Révision au 01.12.2004
- Logement Mr ROGER - Révision au 01.01.2004
- Piscine - Reconduction saison 2004
- Locations saisonnières Celloise - Ormes
- Réalisation d'un emprunt de 815.000 € durée 10 ans, taux fixe trimestriel : 3.45 % auprès de la Caisse d'Épargne

Mise à disposition des documents suivants :

- rapport de ramassage des ordures ménagères
- rapport de délégation d'exploitation du Casino
- rapport d'exploitation du stationnement payant
- rapport SIGAZ/SDEC
- rapport Communauté de Communes : eau, assainissement, déchets, budgets...

Signature des marchés selon la procédure adaptée et notamment ceux relevant des publicités du Pays d'Auge du 13.02.2004 et du 8.10.2004 ; travaux de voirie, captage de sources, stationnement payant, ordures ménagères, surveillance de plage, acquisition de matériel, assurances,.....

IMPLANTATION D'UN RELAIS DE LA POLICE NATIONALE

Le Ministère de l'Intérieur nous a sollicités afin de favoriser l'implantation d'un pylône de relais téléphonique pour les services de sécurité.

À cet effet, après concertation, un accord est intervenu pour un carré de terrain de 15 m x 15 m situé sur l'ancienne décharge.

Sur cette surface un pylône sera réalisé moyennant un loyer annuel de 1500 € TTC.

Le loyer sera actualisé chaque année en fonction du coût de la construction.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Une journée de solidarité a été instaurée par le législateur en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Elle prend la forme d'une journée supplémentaire non rémunérée ou s'appuie sur une convention avec les représentants du personnel. Le Comité Technique Paritaire de la ville s'est réuni le 18 Novembre 2004 et a décidé que cette journée serait imputée sur les journées de congés/ARTT-récupération.

DESIGNATION D'UN MEMBRE A L'EPIC

Pour des impératifs professionnels et personnels, Monsieur de la BRETECHE ne peut continuer à exercer sa mission comme représentant de la Commune à l'EPIC. Alain de ROUVRAY a été élu à l'EPIC comme membre représentant la Commune.

MISE A JOUR TABLEAU DES EMPLOIS

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des emplois, il convient de rajouter dans celui-ci un agent Web-Master à 20/35ème.

RAVALEMENT DE FACADE

Une demande a été présentée. Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention de 610 € pour un immeuble situé 11 rue Michel d'Ornano

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux effectués courant 2004

Le Marais

Aménagement de parcelles pour héberger deux ânesses et deux bœufs race Highlands. Fourniture et pose de deux passerelles.

Aménagement et balisage d'une promenade piétonnière.

Ruisseau du Montcel

Création et aménagement d'un nouveau chemin piétonnier le long du ruisseau du Montcel. 1ère tranche, de la rue du stade à rejoindre le marais.

Zone d'activités

Aménagement de nouvelles parcelles et réfection complète de la voirie.

Vé Maine

Travaux d'entretien et de réfection d'appartements.

Mairie

Remplacement du matériel informatique.

CNV

Remplacement des portes de garage, réfection de l'installation électrique du premier étage, réfection des peintures des bureaux et de la cuisine et fabrication d'un nouveau mobilier pour l'aménagement de la cuisine.

Ecole maternelle

Peinture du réfectoire et de la salle de motricité, remplacement du revêtement de sol d'une classe et acquisition de matériel.

Stade

Installation et aménagement d'une salle de musculation.

Espace culturel

Finalisation du projet pour dépôt du permis et constitution du DCE

Acquisitions

Benne à ordures ménagères, équipement du stade : filets de football et abris de touches, appareil de mise à l'eau pour handicapés, bacs orangerie, barrières, potelets, corbeilles... centre ville, abri bus avenue de la Brigade Piron et église.

Divers

2004, Villers-sur-mer ville fleurie !

Tri sélectif

Aménagement de zones avec conteneurs enterrés, hôtel Ibis, hôtel «Le domaine de Villers» chemin du belvédère route de Dives et nouvelles constructions rue du Commerce et du Stade.

Voirie

Voirie, trottoirs, parking, assainissement rue Georges Clémenceau

Assainissement

Voirie chemin de Préfontaine, chemin des Vignes, chemin de Saint-Vaast, Cour Labbé, chemin du Moncel et chemin Alleaume. Bordures et trottoirs Rue Auguste Forin, rue Boucicaut, rue de la Sauvagine et avenue de la Brigade Piron. Remise en état ponctuelle rue Georges Clémenceau, rue des Bosquets, rue Léonie et Place Louis Armand. Extension des réseaux EU et EP chemin du Bois. Passages piétons surbaissés avenue de la République, Boulevard Pitre Chevalier et rue Marthe Chenal. Captage des eaux de ruissellement rue des Tamaris.

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

ZOOM SUR LA STATION ET SES VISITEURS

L'Office de Tourisme et d'Animation a saisi l'occasion de son récent passage en EPIC pour engager un vaste travail de réflexion. L'objectif en est d'élaborer un projet cohérent associant promotion, accueil, animation et développement de nouveaux produits.

C'est dans ce cadre qu'ont été organisés deux petits-déjeuners de travail avec les prestataires de Villers, complétés par de nombreux entretiens avec les acteurs du tourisme au niveau local, départemental ou régional, et par une enquête de clientèle réalisée entre mai et août, à laquelle plus de 600 visiteurs ont eu la gentillesse de répondre. Voici le premier résultats de cette étude

Portrait touristique de la station

Villers se situe au cœur de la **Côte Fleurie**, territoire d'exception qui combine l'**attractivité** d'un espace littoral aux atouts touristiques reconnus (grandes plages de sable fin, arrière pays vallonné et bocager, architecture balnéaire) avec la **proximité** d'un bassin de population de plus de 10 millions d'habitants.

■ L'Office : indicateur de l'activité touristique de la station

Avec près de 33.000 demandes de renseignements à l'accueil en 2003, l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer se classe au 7^e rang départemental derrière Deauville, Caen, Honfleur, Trouville, Cabourg et Bayeux.

Il est à noter enfin que sur une tendance longue de dix ans, la fréquentation de l'Office de Tourisme est en forte croissance, passant de moins de 20.000 à plus de 30.000 demandes par an.

■ Une station résidentielle

Son intense activité touristique, Villers la doit, avant tout, à son parc de **8.000 résidences secondaires**, le 1^{er} du département juste devant Cabourg. Ce parc représente un total théorique de 39.000 lits.

En comparaison, le parc d'hébergement marchand de Villers est réduit. A l'intérieur de ce dernier, il est certain que les **meublés touristiques** dominent, malgré la difficulté à évaluer leur nombre (sans doute supérieur à 300).

En revanche, Villers possède peu de lits en hôtellerie, campings et chambres d'hôtes (environ 1000 au total). Malgré cette faiblesse quantitative, la station présente un éventail large de prestations que ce soit en types d'hébergements (6 hôtels, 1 camping, 15 chambres d'hôtes) ou en niveau de gamme (du tourisme sans étoile aux trois étoiles). Surtout cette capacité est nettement en progression avec des rénovations récentes (Hôtel des Falaises, Hôtel Outre Mer, Auberge des Frais Ombrages) et des projets en cours.

■ Une station familiale

De même que sa capacité d'hébergement marchand reste limitée, Villers possède avec son casino **un seul grand équipement touristique**. Elle n'a ni hippodrome, ni golf, ni parc de loisir, ni port de plaisance, ni centre de congrès, ni établissement de thalasso.

En revanche Villers possède un bel éventail d'activités de loisirs familiales (cinéma, musée, mini golf, nombreux restaurants, centre équestre, club de voile, tennis club, bowling, clubs de plage, skate park, activités d'été).

Cette situation a ses inconvénients : l'absence de grands équipements prive Villers de relais de notoriété. Mais elle constitue aussi un important élément d'attractivité aux yeux de ses visiteurs, qui apprécient son calme, sa **tranquillité**, son ambiance familiale, son côté village.

Surtout, la station a compensé ce déficit d'équipements en développant depuis de nombreuses années une **palette d'animations**, souvent gratuites, qui font de plus en plus sa réputation.

■ Une station dynamique

Villers bénéficie incontestablement d'une image de station dynamique auprès de ses prestataires et de ses partenaires comme l'ont montré notamment les deux petits-déjeuners déjà cités. Cette image est le résultat d'un important travail sur l'offre réalisé ces dernières années selon deux axes : le traitement **des espaces publics** (requalification du centre ville, fleurissement, aménagement du marais), et la mise en œuvre d'une intense **politique d'animation** déjà citée.

Cette dernière politique présente deux intérêts majeurs : offrir à la population résidente une grande qualité de service palliant l'absence d'équipements d'une part, promouvoir efficacement la station en fixant des rendez-vous à ses clients d'autre part. Le succès phénoménal de la Fête de la Coquille en est un bon exemple.

La station connaît actuellement une forte croissance touristique due avant tout au dynamisme que lui reconnaît l'ensemble de ses partenaires. Néanmoins, elle reste en retrait par rapport aux stations voisines, notamment en termes d'image et de notoriété.

Qui sont nos visiteurs ?

■ Une saisonnalité marquée

Les profils de fréquentation sont nettement différenciés entre l'été et l'avant saison :

- **Pété** est la période des longs séjours (59% des vacanciers viennent deux semaines ou plus) ; les visiteurs y sont assez jeunes (40% de moins de 45 ans) ; enfin, les vacanciers d'été citent spontanément dans leurs activités la plage (35%) et la promenade (20%) ;

- **le printemps** voit la fréquentation d'une population plus âgée (75% ont plus de 45 ans) ; ces visiteurs sont souvent des résidents secondaires (à 57%) mais viennent aussi en hébergements touristiques (23%) ; ils sont à Villers pour des séjours assez courts (32% sont en courts séjours de 3 à 6 jours) mais fréquents (52% viennent plus de 5 fois par an) ; les visiteurs du printemps pratiquent avant tout la promenade (à 28%) mais profitent aussi de la plage (19%).

■ Portraits de visiteurs

- **les résidents secondaires de Pété** séjournent longtemps dans la station (57% y résident plus de trois semaines d'affilée) mais pas très fréquemment (seuls 17% viennent tous les mois) ; fidèles de la station par tradition familiale, ils viennent dans une configuration familiale élargie ce qui explique que toutes les tranches d'âge soient représentées de façon équilibrée. Ils constituent d'excellents ambassadeurs de la station en y invitant parents et amis ; parmi ces derniers, un tiers découvre la région pour la première fois ; les parents et amis interrogés sont souvent jeunes (61% ont moins de 45 ans), et sont très satisfaits de Villers à 69% ;

- **les résidents secondaires du printemps** ont le plus souvent découvert Villers en cherchant un logement de vacances (38%) et viennent pour un court séjour ; ce sont généralement de jeunes retraités (33% ont entre 55 et 65 ans) venus en couple (à 65%) ; ils sont très satisfaits de la station (à 74%).

- **les touristes en hébergement marchand** sont plus jeunes (42% ont moins de 45 ans) ; ils sont moins fidèles à la région (6% seulement viennent plus de 4 fois par an) ; ils viennent plutôt en couple (44%) et avec des enfants (25%) ; leur séjour dure en général une ou deux semaines (à 65%) ; c'est parmi ces visiteurs que l'on trouve le plus d'étrangers (22%).

■ Des visiteurs majoritairement très satisfaits

Globalement, les visiteurs interrogés sont **très satisfaits de Villers (à 60%)**. Ils apprécient particulièrement son cadre : la plage et la mer d'abord, la ville ensuite, la campagne enfin. Ils sont aussi très sensibles à son ambiance touristique familiale dans laquelle les animations, l'accueil, le fleurissement, la convivialité jouent un grand rôle. Parmi les différentes clientèles de la station, les touristes en hébergement marchand sont moins sensibles aux dimensions « campagne » et « animations » de la station que les habitués de Villers.

Cependant, le niveau d'exigence des visiteurs augmente de plus en plus, notamment en matière d'accueil et de services. C'est pourquoi les observations formulées au cours de l'enquête seront étudiées avec la plus grande attention.

Fort des résultats de cette enquête, l'Office de Tourisme et d'Animation engagera en 2005 la deuxième phase de sa stratégie marketing, avec l'élaboration d'un plan d'actions, en partenariat avec les acteurs concernés. Comme en 2004, des petits-déjeuners seront organisés au mois de mars afin d'engager cette concertation.

Enquête touristique 2004

Questions fermées

Le total peut être inférieur à 100 en fonction des non-réponses.

Vous êtes logé(e)

dans votre résidence principale	4%
dans votre résidence secondaire	52%
chez des parents ou des amis	17%
dans un hébergement touristique	23%

Comment avez-vous découvert Villers ?

en passant	11%
en cherchant un logement de vacances	26%
par de la famille ou des amis	43%
A l'occasion d'une animation	1%
autre	13%

Combien de fois par an venez-vous dans notre région ?

une fois par an ou moins	25%
2 à 4 fois par an	23%
5 à 10 fois par an	27%
une fois par mois ou plus	14%

Quelle est la durée de votre séjour actuel dans notre région ?

une journée ou moins	3%
2 jours	9%
3 à 6 jours	16%
une semaine	21%
2 semaines	17%
3 semaines ou plus	26%

Etes-vous satisfait(e) de votre séjour ou de votre passage à Villers ?

très satisfait(e)	60%
assez satisfait(e)	24%
peu satisfait(e)	4%
pas du tout satisfait(e)	1%

Qu'est-ce qui a motivé votre venue dans notre Office de Tourisme ?

une question sur Villers	40%
une question sur les environs	30%
la visite du musée paléontologique	11%
autre	35%

Dans quel département se situe votre résidence principale ?

Paris	17%
Hauts-de-Seine	16%
Yvelines	9%
Val d'Oise	7%
Seine-Maritime	6%
Val-de-Marne	6%
Eure	5%
Seine-et-Marne	5%
Seine-Saint-Denis	5%
Essonne	4%
Oise	3%
Calvados	3%
Nord	2%
Eure-et-Loir	1%

Votre année de naissance

(pour la personne qui remplit le questionnaire)

avant 1920	1%
entre 1920 et 1929	6%
entre 1930 et 1939	17%
entre 1940 et 1949	20%
entre 1950 et 1959	20%
entre 1960 et 1969	16%
entre 1970 et 1979	10%
entre 1980 et 1989	8%

Contingent scolaire 2003 / 2004

Ecole maternelle (135 élèves)

Salaires + charges (cantine inclus)	161 548.66 €
Charges à caractère général	14 858.30 €
Frais de fonctionnement du bâtiment	8 529.64 €
Total	184 936.60 €
Coût par élève : 1369.90 €	

Ecole primaire (206 élèves)

Salaires + charges (cantine inclus)	116 141.03 €
Charges à caractère général	24 081.58 €
Frais de fonctionnement du bâtiment	15 387.49 €
Total	155 610.10 €
Coût par élève : 755.39 €	

Coût global annuel de l'enseignement au budget communal :
340 546.70 €
Soit 2 233 839.92 Frs

Fonctionnement du groupe scolaire

Villers-sur-Mer a la chance d'avoir en 2005, un groupe scolaire dynamique qui accueille 352 enfants dont 136 en maternelle pour 5 classes et 216 en primaire pour 8 classes. Cela est dû à la qualité des enseignants mais aussi aux moyens mis à leur disposition par la commune qui a en charge l'entretien des bâtiments, le fonctionnement de l'établissement et la mise à disposition d'un personnel nombreux et qualifié. Tout ceci a un coût, mais Gérard Vaucelin et son conseil municipal souhaitent apporter aux enfants tout ce qui est nécessaire pour qu'ils puissent s'épanouir dans un milieu le plus favorable possible à leur éducation et à leur bien-être.

Frais de fonctionnement

En 2003 - 2004, l'entretien des bâtiments a porté sur le décapage et la métallisation des sols de l'école primaire, le nettoyage des vitres, la maintenance du chauffage, la remise en état des tringles à rideaux pour le primaire et sur la réfection de la bibliothèque de la maternelle.

À cela s'ajoutent les frais d'électricité et de gaz pour l'ensemble du bâtiment.

Charges à caractère général

Ces charges sont nombreuses et vont du téléphone et des timbres jusqu'aux assurances en responsabilité civile du primaire et de la maternelle, à l'achat du petit équipement : imprimante, cafetière, thermomètre du réfectoire, magnétoscope, à la maintenance et réparations des photocopieurs, mise à niveau des ordinateurs. Fournitures scolaires, petites fournitures diverses, fournitures administratives, abonnements à des revues pédagogiques, entrées à la piscine et séances de voile initiation, sorties de fin d'année scolaire (transport), spectacles et cadeaux de Noël, location de ma-

tériels pour la sonorisation de l'école et achat de vêtement de travail pour le personnel communal sont les autres postes financés par la commune.

Salaires et charges

18 personnes sont mises à disposition du groupe scolaire. L'école maternelle dispose pour s'occuper des enfants : de deux ATSEM (agents qualifiés), de 4 agents d'entretien qualifiés et d'un agent d'entretien. Quatre intervenants aident les enseignants pour la pratique de l'éducation physique, dans le fonctionnement de la bibliothèque, l'enseignement de la musique et de l'Anglais.

Les agents communaux interviennent dans le service du réfectoire, font le ménage, accompagnent les enfants à la piscine et dans les sorties, assurent la conduite du bus et une garderie et accompagnent les enfants des petites sections.

En primaire, quatre agents d'entretien participent au service réfectoire et au ménage. Des intervenants, les mêmes que ceux de la maternelle, aident les enseignants à la pratique du sport, au fonctionnement de la bibliothèque et à l'enseignement de l'Anglais. Quatre autres agents communaux s'occupent à la confection des 200 repas pris au restaurant scolaire.



Le personnel de l'école primaire.

Le personnel du restaurant scolaire.



Le personnel de l'école maternelle.



Nous vous
simplifions l'État

«3939» : le numéro unique de renseignements administratifs

Le gouvernement a souhaité mettre en place un numéro de téléphone unique, le « 3939 », permettant à tout citoyen d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif.

Le succès de l'expérimentation du « 3939 », baptisé « **Allô, service public** », en Rhône-Alpes (depuis novembre 2003) et en Aquitaine (depuis juillet 2004), permet une généralisation sur l'ensemble du territoire depuis octobre 2004.

Ce service est accessible de 8h à 19h en semaine et de 9h à 14h le samedi sur simple appel téléphonique. Une réponse de premier niveau sera donnée en moins de trois minutes.

Les questions nécessitant une réponse experte sont basculées, sans rupture de communication, vers des services administratifs de renseignements experts : généralistes (les CIRA) ou fiscaux (centre impôts services).

Avec un coût de 0,12 euro par minute, à partir d'un téléphone fixe, l'utilisateur paye seulement la communication au prix d'une communication locale, le service de renseignements reste gratuit pour l'utilisateur.

Pour la première fois, grâce à la mobilisation de l'ensemble des services de l'État, des préfectures, des collectivités locales, une même base de données réunit l'ensemble des informations administratives nationales et locales : l'utilisateur peut ainsi avoir accès, par un point d'entrée unique, à un ensemble de domaines administratifs (agriculture, consommation, douanes, éducation nationale, formalités et procédures, logement, urbanisme, social, santé, travail,...). Ces informations seront accessibles par chacun par téléphone, mais aussi par Internet sur www.service-public.fr.

Ce projet s'inscrit dans le plan ADELE (2004/2007) pour le développement de l'administration électronique et plus globalement dans la volonté de simplification des démarches administratives et d'accessibilité des services publics.

VIE COMMUNALE

L'activité Gaz de France en 2003 à Villers-sur-mer

La concession de distribution publique de gaz naturel représente en 2003 sur Villers-sur-mer :

- 29,1 km de réseaux
- 1 502 clients

Pour assurer la sécurité des usagers du gaz naturel en 2003, nous avons procédé

- à la surveillance des réseaux avec notre véhicule spécialisé, capable de détecter les micro-fuites par simple passage sur chaussée, soit 33,5 km sur Villers.

- Au renouvellement de conduites anciennes.

- À la vérification des compteurs, soit 65 sur Villers.

Gaz de France est intervenu 31 fois sur Villers pour effectuer un dépannage.

La «mort naturelle» du dauphin échoué à Villers-sur-mer

Le dauphin bleu et blanc (*Stenella coeruleoalba*), découvert sur la plage de Villers-sur-mer, est mort « naturellement », selon les conclusions du GECC.

Le groupe d'étude des cétacés du Cotentin a pu observer le mammifère déposé dans les locaux des services techniques de la ville.

Le GECC n'a pas constaté de traces de blessure, de capture, ni de pollution. Il s'agissait d'une femelle de 195 cm. Le nombre d'échouage enregistré en 2004 est conforme à celui des années précédentes, depuis 1999. Des prélèvements ont été effectués sur l'animal pour diverses études. Le GECC rappelle qu'en cas d'échouage d'un mammifère marin, il est recommandé de ne pas le toucher pour ne pas risquer d'être mordu ou de contracter de maladie et d'alerter le Réseau régional d'échouage au 06. 62.18.40.60.



Problème de salubrité,branchement plomb à Villers-sur-mer

La SETDN, le fermier de la commune, va procéder au remplacement des branchements en plomb dans le courant de l'année 2005, un contact personnalisé est prévu.

Pratiquement toutes les rues de la commune sont concernées par ces remplacements qui s'élèvent à 370 branchements.

Le lien du Méridien

A l'occasion du centenaire de l'Entente Cordiale, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a organisé une manifestation scientifique et culturelle franco-britannique sur un thème original, universel et à la pointe de la recherche, «le temps», à Villers-sur-Mer, porte d'entrée du méridien de Greenwich sur le continent, le vendredi 12 novembre.



Cadran solaire.



Les scientifiques invités par la Communauté de Communes, son président Paul Mentré et le maire de Villers sur Mer, Gérard Vauclin.

M. Mentré et François de Closets écoutent les explications sur le temps.



De grands astronomes et physiciens de l'Observatoire Royal à Greenwich, de l'Institut d'Astronomie à Cambridge, de l'Observatoire de Paris, du Commissariat à l'Energie Atomique ont dénoué les fils incroyables et passionnants de l'aventure du temps. François de Closet, journaliste et écrivain, a animé les débats : «*Qu'est-ce que le méridien ? Pourquoi le méridien de Greenwich ? Qu'est-ce que le temps ? Le temps existe-t-il ? Peut-on voyager dans le temps en sondant l'univers ? Peut-on utiliser un trou noir pour traverser l'espace temps ?...*»

De son côté, l'Observatoire de Paris a proposé une balade dans le temps avec une exposition intitulée «*Temps mesurés, temps démesurés*».

En clôture, un concert de musique de chambre par les artistes britanniques, Gordon Black et Serenza Leader, a été donné à Deauville, au profit de la recherche contre le cancer.

ARRÊT SUR IMAGE

9^{ème} Fête de la Coquille Le public a envahi Villers

La neuvième fête de la Coquille n'a pas démenti les précédentes. Ils étaient encore des milliers de visiteurs à déferler dans les rues de la station pour découvrir les attraits de la coquille Saint-Jacques. Désormais la Toussaint fait partie des week-ends les plus fréquentés de l'année avec le 14 juillet et le 15 août.



La foule a envahi les rues de Villers.

Dès 10h, les rues villersaises débordaient de monde au moment où Anne d'Ornano, présidente du Conseil Général, Gérard Vauclin, maire de Villers, et Yves Boisseau, député, ont coupé le ruban pour ouvrir les festivités aux sons du bagad de Lann Bihoué et de la Roc'Fanfare en compagnie de 11 confréries dont celle de la coquille saint-Jacques, fidèle habituée de la fête, et du groupe folklorique, le Point d'Alençon. Les pêcheurs normands de Port-en-Bessin, Trouville et Honfleur n'avaient pas lésiné. Plus de 20 tonnes du précieux mollusque trônaient sur les étals. On pouvait l'acheter au cours de 5,5 € le kg ou 15 € les 3 kg. Un peu cher a trouvé le public. Aussi l'après-midi, les prix étaient à la baisse aux alentours de 4 € et en plus les pêcheurs sortaient les noix de leur coquille.

Pendant ce temps, on pouvait se mettre en appétit avec les amuse-bouche préparés par Joël Meslin et les «becs de Flers», une délicieuse pâtisserie à la pomme et à la rhubarbe.

Placée sous le signe du Mexique, la fête a fait découvrir les mariachis et les marchands mexicains. La flânerie pouvait se poursuivre entre les 130 étals des commerçants proposant toute une gamme de produits alimentaires ou artisanaux tandis que Jean-Pierre Descombes apportait son infatigable bonne humeur d'animateur.

Le soleil a brillé durant toute la journée apportant aux visiteurs le plaisir d'une promenade nonchalante et aux organisateurs celui de la réussite.



Anne d'Ornano présidente du Conseil Général, Yves Boisseau député et Gérard Vauclin maire de Villers sur Mer ont inauguré la 9^e Fête de la Coquille.



Jean-Pierre Descombes l'animateur.



Des tonnes de coquilles Saint-Jacques.



Les gastronomes de Flers et les Becs de Flers.



Les chevaliers du Pont-l'Évêque.



18 Les chevaliers du Livarot.



Les chevaliers de la Teurgoule.



Les maîtres brasseurs de Wallonie.



Les goustiers du Pré Bocage.



Les Mariachis.



Le Point d'Alençon.



Le Bagad de Lann Bihoué.



La Roc'Fanfare. 19

ARRÊT SUR IMAGE

Une *Saint-Fiacre* tout en couleurs

Les dahlias ont fait de la Saint-Fiacre organisée par la société d'horticulture de la Côte Fleurie une fête particulièrement réussie grâce à la créativité de tous ceux qui aiment les fleurs. Les jardiniers professionnels ou amateurs ont prouvé une nouvelle fois que les végétaux rendent la vie et la région encore plus belles.

Ce rendez-vous annuel avait rassemblé 25 civières fleuries réalisées pour la plupart par les services techniques des villes de la région mais aussi par des jardiniers aux mains vertes. Que d'imagination pour faire disparaître sous des centaines de fleurs une structure en bois et faire apparaître un dinosaure, une lyre, un vase, une ruche ou un avion ! Les spectateurs s'en sont mis plein les yeux.

Gérard Vauclin, maire, s'est félicité d'avoir accueilli cette manifestation tant la qualité et l'imagination étaient au pouvoir. C'est aux accents de la fanfare de Barentin que le défilé emmené par Saint-Fiacre a rejoint le monument aux morts pour un dépôt de gerbe. À l'issue de la messe célébrée aux sons des cors de chasse, Claude Weinreich, président de l'association, s'est vu remettre par Nicole Ameline, ministre, le mérite agricole, au grade d'officier, tandis que Jean-Claude Hamel était nommé chevalier par Yves Boisseau, député.

Jean-Claude Hamel de Vauville a œuvré toute sa vie dans l'agriculture pour devenir paysagiste en créant sa propre entreprise. «*Vous êtes*», a dit le député, «*un spécialiste de la taille des arbres. Votre patience et votre sagesse ont su façonner le paysage que vous aviez en charge*». Pour sa part, Nicole Ameline a rendu hommage à Claude Weinreich. «*Les fleurs sont les sourires des villes. Grâce à vos efforts, nous avons l'impression de vivre dans un jardin car vous avez donné le meilleur de vous-même. Vous êtes l'ambassadeur du goût et de l'esthétique, un vrai produit de l'enseignement professionnel !* ».



Les jardiniers amateurs ou professionnels ont fait preuve de beaucoup d'imagination.



Une harpe a remporté de nombreux suffrages.



Nicole Ameline et Yves Boisseau ont remis les insignes d'officier du mérite agricole à Claude Weinreich et de chevalier à Jean-Claude Hamel.



L'Office de Tourisme



La fanfare de Barentin.

7^e édition des 6 heures VTT de Villers-sur-Mer

La 7^e édition des 6 heures VTT de Villers-sur-mer s'est déroulée le dimanche 19 septembre 2004. Une légère diminution du nombre d'équipes engagées est constatée par rapport à l'édition précédente. Cependant à la lecture de la liste des engagés, la course paraissait très «ouverte».

Parmi la quarantaine d'équipes présentes, 7 paraissent particulièrement bien «armées» pour en découdre.

Sous un ciel clément, dès 10 heures, le départ était donné sur le traditionnel circuit long de 5,700 km constitué d'enrobé, de chemins de terre ou herbeux et de zones boisées plus ou moins techniques et passage de gué. Deux chicanes avaient été aménagées cette année dans des descentes dangereuses afin de ralentir les coureurs et éviter ainsi les chutes.

Après un trois quart de tour couvert, à l'entrée de la résidence « Les Marines », 4 coureurs sont regroupés en tête de course. Au premier relais, l'équipe n°2 du Caen Bikers (ISABELLE – POUPARD – LENY) a pris la tête devant la n°1 de Aunay VTT (MARIE – SAINT AUBIN – LEMOINE) suivie de très près par les numéros 24 du VC Annebault (VIGAN – ORIN – RIVET), 3 de l'AJVillers-sur-mer (VIGNET – LEMAIRE – LAVERGNE) et 6 de l'ASPTT (CORBIN – BISSON – LEGER).

Au second relais, confirmation de l'équipe n°2 qui pointe toujours en tête avec une légère avance sur la 3, elle-même talonnée par la 6 et la 4 (GOBE – BOCAGE – GIFFARD) qui est revenue sur la tête de course. Les passages de témoin suivant confirment la suprématie de l'équipe n°2 dont chacun des membres aligne des temps très proches des 15 minutes au tour. Derrière, l'équipe n°6 prend une option très sérieuse vers la deuxième place tandis que la troisième place est âprement disputée entre les équipes n°1 et 3. Finalement c'est la dernière citée qui s'imposera. Au fil du temps le classement semble se figer et nous retrouvons dans l'ordre les équipes 2, 6, 3, 1 et 4.

A 16 heures, l'équipe de GILDAS qui a conservé un rythme très soutenu pendant les 6 heures, s'imposera en portant le record de l'épreuve de 22 à 23 tours couverts, soit un total de 131 kms.

Parmi les 40 équipes, il est signalé la présence de deux équipes mixtes et d'une équipe 100% féminine.

Pour la deuxième année, une course réservée aux jeunes âgés de 13 à 16 ans était également disputée. Seulement 3 équipes étaient au départ. La course a été dominée par l'équipe 59 du Team Intermarché (FARIDE – HALBY – LAIGNEL) suivie de la 60 de Aunay VTT (MACE – ZIGMANIAK – JEANNE) et à un tour la 58 de l'AJVillers-sur-mer (FORIN – LEGRIX – COUSSINIER) qui, signalons-le, comptait 2 jeunes qui débutaient dans le VTT et qui n'ont pas démerité.

A 17h30, tout le monde s'est retrouvé à la salle panoramique du Casino pour la remise des prix. Chaque équipe a pu être récompensée grâce à la générosité de nos partenaires.

Les 6 heures VTT de Villers-sur-mer étaient également la dernière course comptant pour le challenge des courses par équipe qui a été créé cette année. Challenge remporté par l'équipe Vignet – Lemaire – Lavergne, de l'AJVillers-sur-Mer.



A.J.V. Section VTT

Le bilan de l'année écoulée est plutôt positif : la bonne vingtaine de membres a participé à un grand nombre de randonnées en Basse-Normandie mais aussi à de nombreuses courses.

En championnat individuel «Ufolep» Christophe VIGNET monte sur la deuxième marche du podium avec en prime une très belle 24^e place aux nationaux de VTT à Aunay-sur-Odon dans une catégorie très relevée où 140 coureurs représentant l'élite de chaque région étaient au départ.

Pour la première année, un challenge des courses par équipe était organisé au sein de l'Ufolep. Celui-ci comptait quatre courses dont les 6 heures VTT de Villers-sur-mer. Le club local était représenté par deux équipes. Une première en catégorie Seniors composée de Sébastien LEMAIRE, Alain LAVERGNE et de Christophe VIGNET puis une seconde en Vétérans avec Alain HEUTTE, Stéphane BIOUX et Jean-Jacques DUMONT. Nicolas DURAND, désigné comme remplaçant, a été mis à contribution à plusieurs reprises.

Au final, Sébastien, Alain et Christophe terminent premiers du challenge tandis que nos vétérans terminent à la quatrième place.

D'autres résultats encourageants ont été obtenus lors de courses : à Glanville, Sébastien Lemaire et Alain Lavergne se classent respectivement 5^e et 6^e au général et 1^{er} et 2^e en non licencié.

À Lisieux, Alain Lavergne termine à une très belle 15^e place.

La saison 2004 est maintenant terminée pour nos vététistes mais ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de course que les vélos vont rester au garage... Pour les personnes intéressées ou voulant découvrir le VTT, rendez-vous chaque dimanche matin à 9 heures, avenue Clémenceau, au Clos des Pommiers à Villers et ensemble nous pourrions préparer la saison 2005 qui sera encore plus animée car le club attend avec impatience un tandem avec lequel une équipe participera au championnat avec pour objectif de se qualifier pour les nationaux.

VILLERS

Autrefois



La gare en 2005.
L'ancienne a été détruite en 1944 lors d'un bombardement.

LA GARE



Emma Osmont du Tillet

Suite à l'article paru dans la lettre de Villers du mois de juillet 2004, monsieur Guy Osmont du Tillet a bien voulu nous fournir ces renseignements complémentaires.

Emma Osmont du Tillet avait découvert Villers au tout début des années 1860, comme de nombreux Parisiens attirés par cette nouvelle station balnéaire à la mode et elle y séjourna régulièrement, plusieurs fois par an, jusqu'en 1880. Son fils Edouard continua d'y faire de fréquents séjours en famille jusqu'au déclenchement de la Première Guerre Mondiale.

Par ailleurs, l'article avait été écrit en son temps pour le Bulletin de la Société Historique d'Auteuil et de Passy, quartier où résidait l'arrière grand-mère et où la famille réside toujours.



1er novembre, cérémonie du souvenir au cimetière.



Défilé du 11 novembre.



Allocution de Michel Vancoille.



Défilé du 11 novembre.

Deux anciens combattants décorés

Le 5 décembre, à l'occasion de la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie, une centaine de Villersois se sont retrouvés au monument aux morts pour un dépôt de gerbe et la remise de décorations.

Guy Lebaillif et Gérard Leclerc, deux anciens combattants d'Afrique du Nord, ont été décorés par Michel Vancoille, président de l'association des Anciens combattants. Guy Lebaillif a été décoré de la croix du combattant et de la médaille commémorative de la guerre d'Afrique du Nord avec agrafe « Maroc » tandis que Gérard Leclerc recevait la croix du combattant.

La cérémonie s'est poursuivie en l'église Saint Martin par une messe solennelle célébrée par le père Debailleul, curé de la paroisse.



Michel Vancoille, président, a décoré de la croix du combattant, Gérard Leclerc et Guy Lebaillif.



Cérémonie du 5 décembre 2004.

Fédération Nationale des Combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc. Section de Villers-sur-mer.

Le 5 décembre 2004, une assemblée importante de Villersois s'est réunie, place de la mairie, pour célébrer la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Cette date officielle est à retenir au même titre que le 8 mai ou le 11 novembre. À cette occasion ont été décorés devant le monument aux morts, Messieurs Guy LEBAILLIF et Gilbert LECLERC de la Croix du Combattant. La médaille commémorative AFN avec agrafe «MAROC» a également été remise à Monsieur Guy LEBAILLIF. Après la messe, un vin d'honneur était offert par la municipalité.

L'assemblée générale de la section aura lieu le vendredi 25 février prochain à 10h, à la salle Bagot. Michel BENARD, président départemental nous fera l'honneur de sa présence.

Il est bon de noter que les crêpes sauteront à Mardi Gras, c'est à dire le mardi 8 février 2005 à 16h, à la salle panoramique du casino. Toute la famille des anciens combattants est invitée.

Au seuil de la nouvelle année, les responsables de la section adressent à tous les Villersois, de souche ou d'adoption, tous leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de douceur de vivre. Un remerciement particulier est adressé à tous les commerçants qui nous aident dans notre action aux plus démunis, par leur générosité constante.

Téléthon 2004

Comme chaque année, le téléthon s'est déroulé à Villers, cette fois le samedi 4 décembre de 10h à 17h.

Cette année, cette manifestation a été animée et matérialisée sur les activités de Villers Accueil, association de 250 membres, ateliers de broderie, de patchwork traditionnel et de peinture. Grâce au travail de tous, de leur technicité et de la générosité de nombreux villersois, nous avons pu verser à l'AFM la somme de 4282,50 €. Un chiffre record.

L'urne a récolté des dons multiples d'associations villersaises et de nombreux anonymes. Monsieur le Curé nous a apporté la totalité de la quête de la messe du dimanche 5 décembre.

Nous nous battons et nous allons gagner.
Encore un grand merci

Villers Animation et Loisirs

L'association Villers Animation et Loisirs créée le 10 juin 2004 a tenu sa première assemblée générale samedi 5 décembre en présence de Monsieur Gérard VAUCLIN, Maire.

Pourquoi une nouvelle association ?

Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'Entreprise Publique Industrielle et Commerciale (EPIC) a pris ses fonctions avec la dénomination «Office de Tourisme et d'Animation». La gestion de l'EPIC ne permet pas de prendre en compte l'activité des personnes bénévoles. Cependant le bénévolat avait une activité importante pendant la saison et ceci depuis de très nombreuses années. Qui ne connaît pas les «audiovisuels» de Monsieur LOEVENBRUCK ou les conférences et promenades de Monsieur et Madame LAPIERRE ?

Vous avez remarqué le Volley Ball ou les rallyes pédestre et automobile du mois d'août ou peut-être le bridge. Toutes ces activités s'intercalent avec celles de l'Office de Tourisme et d'Animation pour former un programme aussi complet que possible. L'ancienne association «Villers Animation» est en cours de dissolution.

Villers Animation et Loisirs a donc présenté son bilan de la saison passée. Le rapport moral présenté indique que toutes les activités ont accueilli un public soutenu voire en hausse par rapport à l'année dernière. Le 60^{ème} anniversaire a probablement eu un certain effet. Il faut aussi indiquer que le public se fidélise par la qualité des loisirs proposés. Le bilan financier présenté par Madame WITASSE est aussi excellent, grâce à une bonne gestion de tous, il avoisine les 5 000 euros. L'ensemble des activités sera au programme de l'an prochain avec les visites de Villers la nuit proposée par Monsieur Nicolas de la BRETECHE et les vitraux de l'église par Mademoiselle GOUILLARD.

VIE ASSOCIATIVE

Association Paléontologique

L'élixir de jouvence sourd-il aux Vaches Noires ?

Au cours de l'été 2004, la presse locale a rendu compte de façon particulièrement fidèle et détaillée des activités de l'Association Paléontologique de Villers-sur-Mer, activités tournées aussi bien vers les membres de l'association qu'en direction des touristes de passage dans la région .

Cette même presse régionale a également annoncé la dissolution ou la mise en sommeil de plusieurs associations qui poursuivaient diverses activités sur la Côte Fleurie.

Ces disparitions toujours un peu tristes, peuvent résulter de causes particulières : décès, départs, querelles intestines... mais elles peuvent également trouver leur origine dans la difficulté qu'éprouvent beaucoup d'associations à renouveler leurs équipes dirigeantes et militantes.

Confrontée à ce problème, comme ses consoeurs, notre association paléontologique est, depuis 25 ans, toujours parvenue à le résoudre, fût-ce contre vents et marées. Il peut donc être agréable de s'asseoir un instant au bord du chemin pour regarder avec satisfaction l'itinéraire parcouru en feuilletant l'album des photos- souvenir de tout ce qui a été fait grâce à un faisceau de bonnes volontés, efficacement étayé par le concours de la commune.

Mais sachons surtout nous garder de l'auto-satisfaction : même en l'absence de typhon, le temps se chargera de secouer le cocotier des responsables et ceux-ci devront, pour résister être des Homo sapiens ayant gardé quelques-unes des facultés arboricoles de leurs ancêtres primates !

L'enthousiasme, et parfois l'étendue des connaissances dont témoignent les jeunes participants à Jurassique-sur-Mer ou aux réunions du Club des jeunes paléontologues est des plus encourageant pour l'avenir de la paléontologie à Villers, mais nous oeuvrons là à très long terme en sachant

bien, comme le semeur de la Parole, que bien des grains ne porteront pas récolte.

Nombreux sont les chercheurs de fossiles sur notre beau littoral, nombreux sont parmi eux ceux qu'il nous reste à convaincre que se joindre à l'association leur apportera la possibilité de développer leurs connaissances personnelles, tout en participant à une action collective visant par exemple à une attitude plus respectueuse vis-à-vis de notre passé géologique.



À ceux qui la rejoindront, l'Association paléontologique de Villers propose ses activités traditionnelles (séances de détermination, conférences, excursions, documentation...) mais offre également un espace ouvert où chacun peut trouver des amis avec lesquels développer quelque nouvelle activité, quelque initiative novatrice.

Symboliquement le numéro 8 de l'Echo des Falaises, le bulletin annuel de l'association (dont le tirage dépasse 500 exemplaires), s'est ouvert en 2004 à plusieurs nouvelles rubriques dont un «courrier des lecteurs» pour accueillir les interrogations, les suggestions et, bien entendu, les critiques. C'est cet esprit d'ouverture qui devrait assurer le renouvellement, et par là même la pérennité de l'association. Il lui appartient de savoir se remettre en cause, essayer de faire mieux ce qui se fait déjà, intégrer des activités nouvelles. Rejoignez la centaine de membres de l'association, proposez de nouveaux thèmes d'activité et, mieux, impliquez-vous dans leur mise en œuvre. C'est en s'adaptant aux centres d'intérêt des amateurs des fossiles de Normandie que notre association voguera vers son centenaire sur une mer que nous espérons sans tempête mais parcourue par quelque Gulf Stream maintenant une salutaire animation et une sympathique chaleur.

Alors, inscrivez-vous sans plus attendre sur le rôle de l'équipage et bienvenue à bord.

L'amicale de l'école maternelle fait son marché de Noël



Le 10 et 11 Décembre 2004, l'Amicale de l'école maternelle a proposé un marché de Noël. Celui-ci a eu lieu dans la salle de motricité de l'école, sans publicité alentour, du fait de sa nouveauté. L'essai fut aussitôt transformé !! Les centaines d'objets décoratifs et utiles réalisés par les élèves de l'école furent dès 16h30 pris d'assaut par des parents ravis de découvrir le travail de leurs enfants. Ainsi, ronds de serviette, porte-noms, menus, photophores, sets de table, guirlandes, boules et autres sujets en pâte à sel auront orné les tables de nombreuses familles villersaises.

L'Amicale doit avant tout ce succès aux enseignants, au personnel de l'école ainsi qu'à une poignée de parents volontaires et motivés qui pendant plusieurs semaines sont venus animer les ateliers de création.

Christophe Pauwels, président, se réjouit de cette réussite car cette entrée d'argent supplémentaire contribuera au prochain gros investissement : une maisonnette pour agrémenter la cour de récréation.

Rappelons que l'Amicale intervient tout au long de l'année scolaire à travers le financement de sorties et autres achats de livres, cd ...

Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer (A.P.V.)

En ce début d'année, l'Association des Propriétaires présente à tous ses membres comme à tous les Villersois et Villersaises, ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

2005 est une année de préparation de l'anniversaire de Villers : en effet cela fera bientôt 150 ans que notre ville est devenue cette ville balnéaire de la Côte Fleurie que nous connaissons.

Cela fera aussi en 2006, vingt cinq ans que notre association est née, succédant à l'Association pour la Sauvegarde du Site de Villers mais aussi au Syndicat des Propriétaires de Villers des débuts de la station.

Depuis toujours, nos adhérents participent au développement de la Commune, soutiennent les projets, luttent pour une amélioration constante de la qualité de la vie à Villers.

Le rêve de ceux de nos adhérents qui ne viennent à Villers que pour les week ends ou les vacances et qui se plaignent de ne pas venir autant qu'ils le souhaitent, n'est-il pas bien souvent de s'installer à Villers ?

C'est pourquoi nos adhérents sont si exigeants mais c'est qu'ils souhaitent toujours que leur environnement s'améliore !

Toutefois, ils sont entendus. Nombre des vœux qu'ils ont pu exprimer dans l'enquête effectuée auprès d'eux en 2004 vont être réalisés.

C'est un motif important de satisfaction, c'est aussi la preuve de ce que les vœux de nos adhérents correspondent aux besoins de tous, de ce que notre association est représentative et écoutée.

Nos adhérents en auront tous les détails dans le bulletin de janvier.

Si vous n'êtes pas encore membre de l'A.P.V, venez l'aider à renforcer son efficacité et élargir son champ d'action en vous adressant à son Secrétariat Général :

Téléphone : 02.31.88.01.76

Adresse : BP 43 - 14640 Villers-sur-Mer

e-mail : villers14_apv@yahoo.fr

Société de Saint-Vincent-de-Paul Conférence de Villers sur Mer

Nous sommes heureux de faire connaître cette nouvelle association qui est :

A L'ECOUTE SI

Vous avez besoin de parler ?

La solitude vous pèse ?

Vous souffrez ?

Vous désespérez ?

Nous sommes à votre écoute !

Vendredi, samedi, dimanche, lundi

de 19h à 22h

02.31.39.59.59

Association «Normandie Chrétiens à l'écoute»

La Bibliothèque pour tous

La bibliothèque pour tous présente à tous ses lecteurs ses meilleurs vœux pour l'année 2005. Quels que soient vos goûts, vos passions, il y a toujours un livre qui vous correspond. Nous sommes là pour vous aider dans votre choix pour votre plaisir de lire.

Un livre est un élément de divertissement, de réflexion, de compréhension et d'éducation.

Association des Familles Villersaises

Programme d'activités pour l'année 2005 :

Au foyer des Jeunes, Boulevard Pitre Chevalier

- Samedi 16 et dimanche 17 avril : Braderie de vêtements
- Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai : Brocante Bric à Brac
- Jeudi 19 mai : Voyage du Foyer Saint-Paul

L'Association vous souhaite à tous, une bonne et heureuse année 2005.



VIE ASSOCIATIVE

Villers Accueil

2005 est arrivé et nous souhaitons à tous que cette année soit calme sans trop de problèmes à résoudre. Tous nos vœux de plénitude, de réussite, de santé pour vous et vos familles.

Notre association a entamé un nouveau cycle d'activités dans d'excellentes circonstances. Nos adhérents sont de plus en plus nombreux et nous en sommes très fiers. Nos ateliers s'activent, sous la conduite de nos responsables. Un temps fort dans l'animation du Téléthon 2004, axé essentiellement sur les travaux réalisés. Une excellente prestation financière et matérielle qui a connu des records. Encore merci à tous.

Vous connaissez maintenant notre programme du 1^{er} trimestre 2005, nous vous en rappelons les grandes lignes.

Toujours, mensuellement nos sorties pédestres.

- Le 21 janvier : découverte du CID de Deauville avec un guide spécialisé, puis goûter à l'hôtel du Golf.
- Le 1^{er} février : notre Assemblée Générale, nous réunira tous.
- Le 14 février : Croisière en Angleterre, sortie en bateau des plus originales.

● Le 16 mars : Visite détaillée de Granville, ses musées, son aquarium.

● Le 22 mars : Sortie trimestrielle au restaurant d'application de Dives-sur-mer.

Cette année, notre grand voyage se fera en Auvergne, notre point d'attache, Mauriac, 8 jours et 7 nuits du 10 au 17 septembre.

Notre permanence du vendredi de 10h à 12h à la Mairie Annexe est à votre disposition pour tous renseignements. Nous vous y attendons.

Nous vous disons, à bientôt.



Amicale du personnel Communal

Fin janvier 2005, se tiendra l'élection du nouveau bureau de l'Amicale. C'est pourquoi nous ne pouvons vous donner le programme complet et exact de nos activités en 2005.

- Samedi 10 décembre 2005 : repas de Noël et Noël des enfants.
- Maintient des 3 brocantes annuelles (dates non encore définies).

Au nom de l'Amicale du personnel Communal de Villers-sur-Mer et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2005.



Comité de jumelage de Villers-sur-Mer

Lors du week-end du 5 au 7 novembre 2004, nos amis allemands de Boffzen sont venus à Villers-sur-mer dans le cadre du jumelage.

Une cinquantaine de personnes ont été hébergées dans les familles villersaises. Durant ce séjour qui avait pour thème «le terroir», le groupe a visité la distillerie Boulard à Coquainvilliers suivi d'un déjeuner normand «dans les tonneaux». L'après-midi fut fort agréable avec la visite du Domaine de Saint Hyppolyte. Le samedi soir, un repas était donné au casino en l'honneur de nos hôtes où rendez-vous a été pris pour 2006 avec un double échange Villers / Boffzen.

Les cours d'Anglais ont repris tous les lundis à la salle Bagot à 18h30 pour les débutants et 19h30 pour le niveau supérieur.



Association des Jeunes Villersois

1965 – 2005

L'association des jeunes villersois prend 40 ans

Une occasion supplémentaire pour le Président, Jean-Jacques Legros et les membres du Conseil d'Administration de présenter à tous les adhérents ainsi qu'aux lecteurs de la Lettre de Villers, leurs vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Quarante ans de présence dans la vie de la commune...

Combien de Villersois ont apporté leur pierre à cet édifice et ont ainsi contribué à une telle longévité ???

Grâce à toutes ces personnes, le mot «Bénévolat» a pris son sens le plus noble.

Depuis 1995, l'A.J.V. a atteint et a toujours dépassé les 300 adhérents.

Souhaitons que 2005 soit une année comme les autres surtout si l'on sait qu'on a encore toute la vie devant soi quand on a 40 ans.

Association des Jeunes villersois

Mairie annexe - 8, Rue Boulard - BP 34 - I 4640 Villers-sur-Mer

Reprise des activités au tir à l'arc

La section tir à l'arc de l'Association des Jeunes Villersois a repris ses activités à l'ensemble sportif. Elle accueille toutes les personnes, à partir de l'âge de 9 ans, qui désirent découvrir le tir à l'arc, le pratiquer pour le loisir ou bien participer à des compétitions.

Pour la 4^e année consécutive, les tireurs villersois présentent une équipe en championnat régional en vue d'accéder en division nationale (D2). La section a remporté le titre de champion de Normandie les trois années précédentes et a ainsi représenté la région aux finales nationales.

Le club organisera un concours en salle, au stade André Salesses, les 29 et 30 janvier prochains. Suivra un des trois concours qualificatifs pour le championnat de Normandie par équipes de clubs (tir olympique à 70 m), le 22 sur la grande plaine du parc de loisir de Deauville.

«Les structures mises à disposition par la commune, signale Lucien Chauvin, le responsable, permettent l'entraînement en salle du 15 septembre à la mi-avril, puis aux beaux jours, dans le stade, sur un espace réservé et équipé de 4 cibles». Ces équipements sont encore susceptibles d'accueillir de nouveaux tireurs dans les créneaux suivants : découverte et initiation, le samedi de 14h15 à 16h, pratique pour initiés, samedi de 16h à 18h, mercredi de 20h30 à 22h et vendredi de 18h45 à 20h30. «Une aide et des conseils techniques sont prodigués tout au long de l'année» ajoute Lucien Chauvin que l'on peut contacter au 02.31.87.03.80.

Les tireurs de l'AJV sont champions de Normandie depuis 3 ans.



Ouverture d'une salle de loisirs - musculation

La commune de Villers-sur-Mer met à disposition des personnes la salle de loisirs - musculation 7 jours sur 7 aux horaires suivants :

- les lundis et jeudis de 10h à 23h
- les mardis et mercredis de 8h à 19h
- les vendredis, samedis et dimanches de 8h à 23h

Cette salle est mise à disposition aux tarifs fixés par le Conseil Municipal.

Pour accéder à cette salle, chaque individu devra être majeur, avoir souscrit une assurance et fournira à la commune un certificat médical de moins de 3 mois autorisant à pratiquer cette activité.

Cette dernière sera pratiquée sous l'unique et entière responsabilité de chacun sans dépasser 4 heures par semaine.

De même, le vestiaire demeure sous l'entière responsabilité du pratiquant.

Chaque utilisateur donnera une caution de 20 euros lors de la délivrance de la carte d'accès, caution qui sera rendue à la personne lors de l'arrêt de l'activité et de la restitution de la carte. En cas de perte, une nouvelle carte sera attribuée et une nouvelle caution sera demandée. De plus, chaque utilisateur devra être à jour de sa cotisation faute de quoi, l'accès à la salle ne sera plus possible.

La carte d'accès est strictement personnelle et tout prêt est interdit. En outre, il convient d'être toujours en possession de sa carte lors de l'utilisation de la salle. Des contrôles réguliers seront effectués.

Chaque individu utilisera chaque appareil de manière normale sans en détourner l'usage.

La commune se réserve la possibilité d'une exclusion sans délai en cas de non-respect des dispositions de ce règlement intérieur ou si la sécurité des biens ou des personnes est mise en cause.

Tarifs :

	Pour un(e) villersois(e)	Pour une personne extérieure
Abonnement à l'année	160 €	240 €
Abonnement de 6 mois	98 €	147 €
Abonnement d'1 mois	28 €	42 €

Volley-Ball : un rendez-vous exceptionnel le 11 septembre

Le dernier tournoi de beach-volley qui a eu lieu le 11 septembre à Villers-sur-mer, sous un ciel un peu trop variable aux yeux des participants, n'en a pas moins tenu toutes ses promesses.

À cet égard, la presse a évoqué la présence à cette manifestation, soit en qualité de joueurs, soit en tant qu'arbitres, d'athlètes de haut niveau tels que Janini de MENIAS, longtemps capitaine de l'équipe de France de volley-Ball, Yvette KATAN et Nadine WINANDY, anciennes internationales, Georges ELLINGER, grande figure du Racing, Roger CHABERT, président de l'association des internationaux français de Volleys-Ball et son compère Guy MIDDLETON, Alexandre BOBRIKOFF, trésorier, Claude CHAMPION, Claude MEJARD et VINOLAS, pour ne citer qu'eux.

Cependant ce tournoi d'un excellent niveau n'était pas, loin s'en faut, réservé aux anciens champions, trois générations de joueurs étant représentées au sein d'une vingtaine d'équipes, soit près de quatre-vingts participants.

Un grand merci, donc, au principal organisateur, Christian CALDAGUES, président de l'association villersoise, et à Guy ROBIN, qui a «prêté» ses installations et ses terrains face à la mer.

Quant à la fédération française de Volley-Ball et la municipalité de Villers-sur-mer, représentées par Michel VANCOILLE, président de l'association Villers Animations et Loisirs, elles auront permis d'assurer le succès de la «troisième mi-temps» (pardon, «du troisième set») au cours d'une cérémonie de remise de prix et de décorations fort sympathique, suivie d'un apéritif salle Bagot et d'un repas dans un restaurant villersois.

Un seul regret : la finale, qui devait opposer, d'une part, Michel ATTIE, son fils, Guy ROBIN et le jeune CHABERT, d'autre part, Christian CALDAGUES, Dominique BEDEL, notre ancien joueur de Coupe Davis, qui s'est joué du filet comme un volleyeur professionnel, la charmante Francine NARBONI et J.J. JOUANNAIS, n'a pu avoir lieu en raison des intempéries (mini-tornade suivie d'une pluie torrentielle). Les deux équipes terminent donc ex æquo mais, eu égard à la qualité de ce tournoi, il faut espérer qu'elles se retrouveront, ainsi que toutes les autres, l'année prochaine et prendront leur revanche sur les éléments. Nul doute que Nicolas HAVOUIIS, vainqueur incontesté il y a deux ans et finaliste l'an dernier, sera de nouveau présent à ce rendez-vous et aura à cœur de faire oublier sa modeste prestation de 2004.

Cercle nautique de Villers-sur-Mer

Le Cercle nautique de Villers-sur-mer a pris ses quartiers d'hiver.

Les bateaux des membres et ceux de l'école de voile sont hivernés. Avec le froid, le besoin de naviguer se fait moins pressant ... Heureusement, il reste le char à voile.

D'un abord très facile, 15 minutes d'apprentissage suffisent pour en maîtriser le maniement et ensuite, à vous les sensations fortes sur le sable. Alors n'hésitez pas. Les permanents sont à votre disposition pour vous faire découvrir les joies de la glisse. Nous fournissons aussi combinaison et casque. Seul impératif, ne pas craindre les éclaboussures ...

Nous vous rappelons que nous faisons des tarifs préférentiels aux résidents villersois. Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 31 87 00 30.

Il n'y aura pas d'activité du 22 décembre au 13 janvier, mais une permanence sera assurée le mardi, jeudi et samedi après-midi.

Et pour la saison 2005, nous vous annonçons l'arrivée de 4 NewCat 12 qui viendront rejoindre les 3 déjà présents. Ces petits catamarans feront le bonheur des enfants de 8 à 12/13 ans et en particulier des enfants scolarisés à Villers.

Autre nouveauté, la création d'une cotisation «jeune» destinée aux moins de 25 ans dont les parents ne sont pas membres du CNV et qui veulent pratiquer la voile toute l'année. Cette cotisation leur permettra d'avoir accès aux structures du club et de bénéficier de tarifs préférentiels sur les activités voile et char à voile.

Enfin, nous vous annonçons la date de notre première régates de la saison qui aura lieu les 2 et 3 avril et nous vous communiquerons le calendrier de toutes les manifestations dans le prochain numéro de la Lettre de Villers.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2005 pleine de joies et de bonheur.



Tennis Club

En ce début d'année 2005, le Tennis Club de Villers vous prie d'accepter, vous Villersois de vie, mais aussi estivants fidèles de Villers-sur-mer, ses vœux les plus sincères de santé d'abord, de prospérité mais aussi de paix. Que cette nouvelle année soit moins morose et plus ensoleillée que 2004 et que la fréquentation de la station croisse toujours plus.

En ce qui concerne le Tennis Club, la fréquentation a un peu stagné en ce qui concerne les adultes et les grands adolescents, tout en progressant chez les plus jeunes ce qui nous a conduit à simplifier nos tarifs d'abonnement de location de courts et à les relever légèrement pour 2005 (après plus de 10 ans sans autre changement qu'une importante baisse pour les Villersois de vie), afin d'équilibrer financièrement nos comptes sans subventions d'exploitation.

Les tournois en 2004, jeunes et adultes, ont maintenu, tant le nombre de joueurs que du haut niveau de classement, les records de participation de l'année 2003. Grâce au dévouement de nombreux bénévoles nous espérons faire aussi bien en 2005, participant ainsi à faire connaître et découvrir les bienfaits d'un séjour à Villers-sur-mer.

Nos équipes se sont très bien distinguées et poursuivent leurs ascensions dans les diverses catégories ainsi que leurs classements.

Les courts en terre battue sont entrés dans leur hivernage pour repos avant d'être remis en forme pour la nouvelle saison sportive, mais il reste les courts en dur pour encore se détendre et rester en forme et puis la perspective proche de « courts couverts » nous entretient dans l'espoir d'attirer toujours plus d'adeptes au jeu de la petite balle jaune.

Pas de morosité donc et malgré toutes les difficultés de la vie, toujours l'espoir chevillé au corps !

Association RAID NATURE LONGITUDE ZERO

Le 1er Raid des Vaches Noires

Les 5 et 6 mars 2005, à Villers sur Mer

L'épreuve

Le 1er Raid des Vaches Noires se déroulera les samedi 5 et dimanche 6 mars, organisé par l'association Raid Nature Longitude Zéro avec le concours de la Mairie et de l'EPIC. Il s'agit d'un raid multisports, c'est-à-dire une épreuve d'endurance (de 50 à 100 km par jour) courue en équipe (par 2), en orientation et en pleine nature.

Les concurrents progressent en enchaînant les disciplines (Canoë, course à pied, VTT, run and bike (1 VTT pour 2), tir à l'arc ou autre selon les épreuves).

Notre idée est de ne pas limiter notre épreuve aux plus endurants mais d'équilibrer les épreuves courtes, intenses et rapides et les épreuves enchaînées où l'endurance est importante, mais aussi la gestion de l'effort. Le samedi regroupera les épreuves spéciales courtes de course à pied, de VTT, de canoë, de tir à l'arc et de mini golf. Des coefficients multiplicateurs seront appliqués aux épreuves chronométrées pour les ramener à une durée moyenne d'une heure environ. Les sprinters auront autant de chance que les endurants.

Le samedi sera clôturé par une course d'orientation de nuit avec départ de la mairie vers la plage puis le marais, spectacle garanti, et arrivée en centre ville.

Le dimanche, les concurrents s'élanceront pour plusieurs heures d'efforts enchaînant de la course à pied, du run and bike (un vélo pour deux), du VTT, de la course d'orientation et une dernière boucle de VTT pour les meilleurs.

Pour gagner le Raid des Vaches Noires, il faudra être rapide, endurant, adroit et bon orienteur.

Pendant toute la durée de l'épreuve, les concurrents passeront souvent dans le centre ville ou à proximité, créant une animation certaine, une carte des endroits les plus spectaculaires sera disponible pour les spectateurs ou accompagnateurs à l'office du Tourisme ou auprès de l'organisation.

Détail des épreuves

Samedi :

Epreuves spéciales avec liaison vélo entre chaque atelier.

- Course à pied : environ 2400 mètres
- Tir à l'arc : 4 flèches par concurrent, les trois meilleures prises en compte
- VTT : parcours de 2700 mètres
- Canoë : parcours de 800 mètres
- Mini golf :

Les liaisons totales représentent 10 kilomètres

- Course d'orientation de nuit : 8 kilomètres

Départ place de la mairie à Villers sur Mer.

Dimanche :

Parcours non-stop de course à pied, VTT en suivi d'itinéraire sur carte, Run & Bike road book et course d'orientation.

- Course à pied : départ en ligne sur la plage : 2 kilomètres
- VTT en suivi d'itinéraire sur carte : 25 kilomètres
- Run & Bike road book : 15 kilomètres
- Course d'orientation : 10 kilomètres
- Boucle optionnelle de VTT : 19 kilomètres

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant ou vous joindre à nous comme co-organisateur ou bénévole de ce grand week-end sportif en contactant : J-L. LAFFERS ou M. LAINE

Association RAID NATURE LONGITUDE ZERO

21 rue Fanneau 14640 Villers sur Mer - 06 76 85 52 49 ou 02 31 87 94 79 - Site : raidlongitudezero.com

Fête des Crêpes «3 jours de folie»

du 25 au 27 février 2005
à Villers-sur-Mer

> Vendredi 25 février

«La journée du cirque»

Pour les enfants âgés de 5 à 14 ans
L'Ecole du Cirque du Havre proposera
des initiations aux arts du cirque et un
spectacle en fin de journée : boule géante,
échasses, mini-vélo, jonglage, assiettes
chinoises, barre russe, rouleau américain,
mini-trampoline, clown, danse acrobatique,
porté acrobatique...

Rendez-vous : Salle panoramique du Casino
de Villers-sur-Mer de 10h à 12h et de 14h
à 17h.

> Samedi 26 février

«La journée des magiciens»

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans
(uniquement)

● À 15h15 : Magie comique avec Luciano
*Luciano est un magicien fidèle à la tradition
du cirque. Bonimenteur et farceur, il invitera
les jeunes spectateurs à venir sur scène, par-
ticiper à ses péripéties et s'initier à l'art de la
magie comique.*

*Une heure de fous rires et d'étonnements
comme on voudrait en voir plus souvent.*

● À 16h30 : «Goûter Crêpes» avec des
centaines de crêpes préparées et offertes
par les commerçants de Villers-sur-Mer.

Rendez-vous : Salle panoramique du Casino
de Villers-sur-Mer

> Dimanche 27 février

«La journée des rigolos»

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

● De 10h à 17h30 : Trois maquilleuses
professionnelles pour vous transformer
en clowns, monstres, fées ou personnages
imaginaires, une Boum Carnaval avec des
jeux, le coin des pirates et une malle aux
costumes.

● À 16h30 : «Goûter Crêpes» avec des
centaines de crêpes préparées et offertes
par les commerçants de Villers-sur-Mer.

Rendez-vous : Salle panoramique du Casino
de Villers-sur-Mer

Les enfants restent sous la responsabilité
et la surveillance des parents.

Animations gratuites
organisées par l'Office de Tourisme et
d'Animation de Villers-sur-Mer

F E V R I E R

> **Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27**

Fête des Crêpes. 3 jours de Folies

M A R S

> **Samedi 5 et dimanche 6**

Raid Nature Longitude Zéro

Au stade A. Salesse à partir de 11h le 5 mars

> **Dimanche 27**

Chasse aux œufs de Pâques.

A V R I L

> **Dimanche 10**

Randonnée pédestre de la Côte Fleurie.

> **Samedi 23 et dimanche 24 avril**

Animarché «La Fête de la Tulipe & des fleurs de printemps»

M A I

> **Jeudi 19 et vendredi 20**

Semaine du Jazz

J U I N

> **Dimanche 12 juin**

Animarché «Auto-Rétro» et «Belle Epoque»

> **Samedi 18 et dimanche 19**

Fête de la musique

E T E 2 0 0 5

> **Samedi 9 juillet**

Animarché «La Guinguette du marché»

> **Du vendredi 8 juillet au mardi 23 août**

Tous les mardis et vendredis. Festival «Sable Show».
Thème «Sur le Méridien»

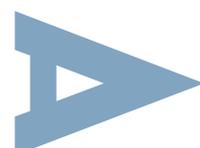
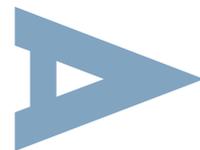
> **Du lundi 11 juillet au vendredi 19 août**

Du lundi au vendredi. Les ateliers du méridien.
Sur la plage, pour les enfants âgés de 3 à 8 ans

> **Du mardi 16 au lundi 22 août**

Festival des «Nouveaux Talents»

*D'autres animations seront au programme. Celui-ci, plus complet,
sera à votre disposition dans quelques semaines, vous pourrez
vous le procurer à l'Office de Tourisme.*



ÉTAT CIVIL

Naissances

Valentin CARUANA, né le 15 juillet
Bastien LIOT, né le 27 août
Tim PARIS, né le 24 septembre
Baptiste GINESTET, né le 27 septembre
Héloïse TAMAREL, née le 22 octobre
Sacha MERLET, né le 16 novembre
Mathilde MORIN, née le 29 novembre

Nombre de naissances en 2004 : 33

Décès

Monsieur Georges BEQUET, le 3 septembre
Monsieur Max AELION, le 8 septembre
Madame Raymonde GAILLON, le 14 septembre
Monsieur Max GANGNEUR, le 8 novembre

Nombre de décès et transcriptions en 2004 : 26

Mariages

Monsieur Lucien MYSZINSKI et Mademoiselle Jocelyne SALOMÉ, le 21 août
Monsieur Joël EURY et Mademoiselle Marie-José JAMES, le 4 septembre
Monsieur Olivier BARTHÉLEMY et Mademoiselle Su-Fang WU, le 11 septembre
Monsieur Bruno BOUCKAERT et Mademoiselle Véronique MÔRE, le 11 septembre
Monsieur Laurent PENARD et Mademoiselle Sophie VERGNAUD, le 18 septembre
Monsieur Bernard CONTENSOUX et Mademoiselle Céline BEQUET, le 18 septembre
Monsieur Gilbert DEMOTTIÉ et Mademoiselle Marie-Christine CHARLES, le 25 septembre
Monsieur Jacques VERCLYTTTE et Mademoiselle France BARTET, le 9 octobre
Monsieur Alain SARRUS et Mademoiselle Pierrette BOSSARD, le 13 novembre

Nombre de mariages en 2004 : 29

Pour sa 3^{ème} édition, la fête du chocolat a rencontré un joli succès auprès des gourmands qui ont pu déguster tout à loisir les truffes et autres préparations du maître cuisinier, Joël Meslin.

L'ambiance était un peu fraîche autour des étals du marché, mais les visiteurs ont apprécié l'installation de tentes qui ont permis une promenade à l'abri des intempéries. Le chocolat chaud confectionné par Joël Meslin était accueilli avec un contentement certain ainsi que ses autres spécialités, les macarons et les fondues aux mandarines tandis que l'orgue de barbarie de Julia et Martial tentait de réchauffer l'atmosphère. Les enfants étaient accueillis par le Père Noël qui leur proposait des friandises et un tour de ville dans sa carriole tirée par un splendide percheron. Les parents libérés de leur progéniture pour quelques minutes pouvaient alors faire le tour des étals gastronomiques et artisanaux pour compléter leurs achats de Noël.

En avant-première, le samedi après-midi, les enfants avaient confectionné avec les conseils des chefs du restaurant «Les Frais Ombrages» quelques friandises à base de chocolat qu'ils ont pu déguster sur place. Un double plaisir qu'ils ont fortamment apprécié.

Une fête du chocolat très fraîche



Aux Frais Ombrages, les enfants ont cuisiné des recettes à base de chocolat sous les conseils du chef.



Le Père Noël proposait aux enfants une promenade en ville dans sa carriole.



Le chocolat chaud de Joël Meslin a connu un beau succès.

Arrivée du Père Noël en avion



En 2002, il était arrivé en ULM, en 2003, il avait sauté en parachute. L'arrivée du Père Noël est toujours un spectacle. Cette année, il avait pris un avion pour rejoindre les villersois sur la plage.

Vers 15h, un seul cri pour les 200 enfants amassés sur la digue promenade.

« Le voilà ! ».

Entre les nuages apparaît un point noir qui grossit et s'approche de la plage. C'est l'avion du Père Noël ! Aux commandes du Piper Club de 1943, un pilote chevronné, Eric Messac déjoue le vent et se pose en douceur sur le sable. «Le vent de face a facilité mon atterrissage», dira le pilote, tout heureux de cette arrivée sous les applaudissements du public.

De son côté, le Père Noël est super cool. Le voyage ne l'a pas perturbé. Le temps de remettre sa barbe, il prend sa hotte pour faire sa distribution de friandises. Assailli de toute part, il a vite fait de donner ici et là son précieux contenu.

Le Père Noël est arrivé en avion sur la plage villersoise

Le Noël de la Maternelle

Avant de prendre quelques jours de vacances, les 130 écoliers de l'école maternelle Victor Duprez ont eu l'agréable surprise d'accueillir le Père Noël qui a fait une halte en compagnie de Régis Suez, un artiste villersois qui avait créé une chaude ambiance dans la salle de motricité de l'école, annonçant un programme alléchant. Après avoir dégusté quelques friandises, les enfants ont vu arriver le Père Noël avec une hotte remplie de cadeaux. Un bonhomme très généreux grâce au concours de la commune qui a remis à chacun des bambins un magnifique jouet.

Parmi les personnes présentes se trouvaient le maire de Villers, Gérard Vauclin, des élus de la commune ainsi que des représentants des communes du regroupement scolaire, Auberville, Gonnevilliers-sur-mer et Saint-Vaast-en-Auge.

Le Père-Noël a distribué des jouets aux 130 enfants de la maternelle



Des déguisements originaux ont emmené les jeunes dans une joyeuse sarabande.

Les monstres ont fait la boum

Ils étaient nombreux à s'être grimés pour Halloween. Durant toute la journée de mercredi, les sorciers, sorcières et monstres avaient envahi la salle des fêtes pour faire la boum. A califourchon sur leur balai, tous ont fait une joyeuse sarabande qui les a menés dans le centre ville tandis que retentissaient flûtes, trompettes, sifflets et percussions, le tout dans un bruit d'enfer. Les plus belles citrouilles décorées d'une façon originale et les meilleurs déguisements ont reçu des cadeaux offerts par des commerçants locaux.

323 colis distribués aux anciens

Le Centre Communal d'Action Sociale a procédé, avant les fêtes de fin d'année, à la distribution de 323 colis aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus. Ces cadeaux, composés de produits gastronomiques, permettent d'apporter un peu de chaleur humaine et de joie à tous ceux qui se retrouvent un peu seuls.

Une attention particulière est apportée aux 25 résidents de la Vé Maine. Gérard Vauclin, maire, Patricia Forin, adjointe aux affaires sociales, Monique Bécél, conseillère qui s'occupe de la gestion de la Vé Maine et d'autres élus leur ont distribué les colis de Noël autour d'un pot de l'amitié. Le maire a souhaité à tous ceux qui sont hospitalisés une meilleure santé et une bonne santé aux autres. «*Nous sommes toujours attentifs aux besoins des anciens, a-t-il dit, et plus particulièrement à ceux de la Vé Maine et nous sommes heureux de nous retrouver parmi vous.*»

Le maire, Gérard Vauclin, a remis un colis de Noël à la doyenne de la Vé Maine et aussi des Villersois, Augustine Orléach, 96 ans.



Régis Suez, Nicolas Guerbet, Isabelle Binet, Patricia Forin et Monique Bécél.

116 Villersois au repas du CCAS

Organisé par le comité communal d'action sociale dont la responsable est Patricia Forin, assistée par Isabelle Binet et Nicolas Guerbet, le repas de Noël a enregistré la participation de 116 personnes. L'excellent repas préparé par la charcuterie Blavette les avait mises de bonne humeur pour danser aux rythmes de la musique de Régis Suez dont la gentillesse et les qualités d'artistes sont remarquables.